



DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Éditoriaux | 3 |
| Les temps forts 2021 | 4 |
| Les Hautes-Alpes en bref | 6 |
| Les conseillers départementaux | 8 |
| SOLIDARITÉS | |
| Enfance et famille | 10 |
| Protection maternelle et infantile | 12 |
| Autonomie | 14 |
| Action sociale et insertion | 16 |
| Logement | 18 |
| TERRITOIRES | |
| Mobilités | 20 |
| Aide aux communes | 22 |
| Développement agricole et touristique | 24 |
| Énergie, forêt, climat | 26 |
| Eau, grands sites et biodiversité | 28 |
| Bâtiments | 30 |
| Filière air et aéroports | 32 |
| Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire | 33 |
| CULTURE | |
| Archives départementales | 34 |
| Bibliothèque départementale | 35 |
| Centre départemental de ressources des arts | 36 |
| Musée muséum départemental | 37 |
| JEUNESSE | |
| Éducation | 38 |
| Jeunesse | 39 |
| SPORTS | |
| Grands événements | 40 |
| Sports | 41 |
| RESSOURCES | |
| Numérique et usages | 42 |
| Ressources humaines | 44 |
| Finances, budget | 46 |
| Achats publics | 47 |
| Juridique, assemblées et commissions | 47 |
| Relations extérieures et moyens généraux | 48 |
| Communication | 48 |
| ANNEXES | |
| Bilan financier | 50 |
| Aides aux tiers | 52 |

ÉDITOS

Services, proximité, efficacité, aménagement du territoire... le champ des compétences du Département est très large et synthétisé dans ce document, qui chaque année permet d'avoir une vue d'ensemble de l'action menée par le Département des Hautes-Alpes, au service de nos concitoyens. Les deux derniers exercices – 2020 et 2021 – ont été profondément marqués par la crise sanitaire, par l'urgence de la situation et la grande capacité des services du Département à s'adapter à la crise sanitaire.

Pour protéger les plus fragiles, soutenir l'activité de notre territoire et envisager l'après-crise sanitaire, le Département a su répondre présent. Des craintes importantes ont pesé sur notre économie et l'emploi. Le Département a su traverser cette tempête, parfois même lutter contre elle, et l'heure est désormais à la reconstruction.

Cette crise sanitaire a eu pour effet de changer les attentes de nos concitoyens en matière de services publics, avec pour conséquence que le Département – et la nouvelle majorité élue au mois de juin 2021 – aient à adapter les politiques publiques mises en œuvre par le Département. Développement durable, énergies renouvelables, mobilités alternatives sont des axes d'action qui mobilisent chaque jour un peu plus les services ; tout comme la rénovation de l'habitat afin d'adapter les bâtiments et logements haut-alpins au contexte environnemental et climatique que nous connaissons.

C'est avec cet objectif de toujours mieux répondre aux besoins et attentes des Haut-Alpins que le Département poursuit son action. Ça a été le cas en 2021 et je ne doute pas un instant que les transitions qui sont engagées se poursuivront et s'amplifieront dans les années à venir.

Jean-Marie Bernard
Président du Département

En 2021, le Département a évidemment été confronté aux conséquences de la crise sanitaire. Dans l'organisation de son activité, déjà, pour assurer la continuité du service public malgré un troisième confinement. Mais aussi, c'est une de ses missions essentielles, pour parer aux conséquences sociales de la crise qui a impacté de nombreux Haut-Alpins parmi les plus fragiles : enfants, salariés menacés par la précarité, personnes âgées isolées...

L'année a été marquée par une échéance électorale importante : le renouvellement de l'assemblée départementale au printemps. Il s'agit toujours d'un tournant délicat à négocier pour les équipes car la période qui précède les élections peut être marquée par l'incertitude et celle qui suit par un temps de remise en route, même si les projets de long terme et la gestion courante n'ont jamais cessé d'être pilotés efficacement.

Le sens de l'intérêt général des agents départementaux et la reconduction de la majorité sortante, ainsi que de son président, ont contribué à conforter la continuité du service public et la collectivité est restée mobilisée tout au long de l'année.

Ces événements particuliers n'ont en effet pas empêché le Département de proposer de nouveaux services à tous les Haut-Alpins, comme la possibilité de demander des aides en ligne ou de s'abonner à la médiathèque numérique Culturicimes, d'engager des investissements importants comme au collège de Laragne-Montéglin, d'accompagner les communes des Hautes-Alpes en remportant avec elles des financements pour la transition énergétique...

Je vous invite à lire ce rapport qui rend compte de cette activité intense. Il rend hommage aux collaboratrices et collaborateurs du Département qui ont donné chair aux projets des élus dans des conditions difficiles, au service des Haut-Alpins.

Jérôme Scholly
Directeur général des services



LES TEMPS FORTS 2021

Hiver



Un hiver sans remontées mécaniques dans les stations

Les 27 stations de ski des Hautes-Alpes sont la locomotive de l'économie. Elles emploient directement 12 000 personnes. Malgré cette fermeture dramatique des remontées, elles ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer des activités à leurs visiteurs.

Mars



Le Département lauréat de l'appel à projets Actee

Un succès remporté avec 30 collectivités locales partenaires. Le Département et celles-ci pourront faire financer les études de leurs programmes de rénovation énergétique, notamment pour rendre les bâtiments publics plus économes en énergie.

Janvier



Ouverture de la Maison de l'habitat

Le Département et ses partenaires simplifient la vie des Haut-Alpins qui ont un projet de construction ou de rénovation. Ils peuvent désormais rencontrer tous les professionnels sous un même toit pour leur poser leurs questions.

Mars



Les dossiers d'Apa en ligne

Il n'est plus nécessaire de se déplacer pour remplir un dossier de demande d'Allocation personnalisée d'autonomie. Cette démarche peut s'effectuer en ligne. Mais les personnes qui le souhaitent peuvent toujours choisir un contact humain.

Mars



Un nouveau schéma des sports 2021-2025

Cette feuille de route définit les priorités de la politique sportive du Département et met l'accent sur le développement du sport à tous les niveaux et auprès de tous les publics.

Avril



Relance du dispositif Soliagri

Comme en 2020, le Département et son agence de développement organisent la livraison de produits frais locaux aux associations caritatives. Une opération qui permet de soutenir l'activité agricole tout en améliorant la qualité des repas distribués aux bénéficiaires.

Avril



Le Département solidaire des arboriculteurs

Suite aux gelées noires qui frappent les Hautes-Alpes au début du mois d'avril, le Département débloque 300 000 € en urgence pour aider les arboriculteurs. Cette somme complète l'enveloppe de la Région Paca.

Juin



Élections départementales

Les deux tours de scrutin confortent la majorité sortante. Dans la foulée, Jean-Marie Bernard est élu président du Département en juillet pour un second mandat. « Les mêmes convictions, l'expérience en plus » annonce-t-il dans le magazine départemental.

Juillet



Une première sur le lac de Serre-Ponçon

C'est la première fois que les bateaux du Tour Voile, anciennement Tour de France à la voile, quittent les eaux salées pour un lac. Une expérience qui a ravi les concurrents et l'organisateur, lequel a promis de revenir.

Septembre



Des responsabilités nationales pour le président des Hautes-Alpes

Jean-Marie Bernard intègre le Bureau de l'Assemblée des départements de France (ADF). La responsabilité d'un groupe de travail dédié à la montagne lui est confiée.

Octobre



2^e édition du meeting aérien de l'aérodrome de Gap-Tallard

Après un énorme succès populaire en 2018, et un report en 2020 suite à la crise sanitaire, les nombreuses démonstrations d'avions de chasse, de voltige ou de modèles anciens réunissent plus de 30 000 personnes sur l'aérodrome départemental.

Novembre



Circulation normale sur la route d'Abriès Ristolas

Suite à un glissement de terrain qui a emporté l'ancienne route départementale 947, et après des années d'un chantier exceptionnel au « Pas de l'Ours », la nouvelle route et ses deux ponts sont rendus à la circulation.

Décembre



Culturicimes est en ligne

La nouvelle médiathèque numérique des Hautes-Alpes donne accès à des milliers de contenus. Complémentaire des bibliothèques de proximité, elle permet d'emprunter des livres, regarder des films, s'informer, jouer et découvrir le patrimoine haut-alpin.

Toute l'année



Transfert des Archives départementales

Pour permettre la reconstruction du nouveau bâtiment des Archives, un gigantesque transfert est organisé pour déplacer et mettre à l'abri des kilomètres de documents. Les plus fragiles ou précieux d'entre eux rejoignent provisoirement les Archives de l'Isère (en photo).

NOUS

5 548,7 km²
25,4 habitants par km²



140 698 habitants

- 16,2 % ont moins de 15 ans
- 13,7 % ont entre 15 et 29 ans
- 17,3 % ont entre 30 et 44 ans
- 21,3 % ont entre 45 et 59 ans
- 20,1 % ont entre 60 et 74 ans
- 11,5 % ont plus de 75 ans

(insee 2018)

64 688 ménages fiscaux
 54,2 % des ménages sont imposés

(insee 2019)

136 581 logements
 dont 62 182 résidences secondaires

(insee 2018)

162 communes

- 8 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération
- 15 cantons

ÉCONOMIE



Chiffre d'affaires cumulé des entreprises haut-alpines :
4,2 milliards d'€ en 2020
 (+3,5 % par rapport à 2019)

Taux de chômage : 6,8 %
 8,3 % en région Sud Paca

(insee 4^e trimestre 2021)

57 906 emplois dont

- 4,1 % dans l'agriculture
- 5,2 % dans l'industrie
- 7,7 % dans la construction
- 43,6 % dans les commerces et services
- 39,3 % dans l'administration publique

(insee 2018)

AGRICULTURE



1 860 exploitations agricoles
 couvrent 35% de la superficie
 du département

**1^{er} département bio
 de France :**
 40% des surfaces agricoles
 cultivées en bio

**Des productions végétales et animales
 diverses et de qualité avec 3 Indications
 géographiques protégées (IGP) :**

- l'agneau des Alpes du Sud
 - la pomme des Alpes de Haute-Durance
 - et les vins des Hautes-Alpes
- 2 en cours de labellisation :**
- tomme du Champsaur
 - bleu du Queyras

TOURISME



390 000 lits touristiques
14,6 millions de nuitées

635 M€
 de consommation touristique
 contre 1,22 milliard en 2019

Le tourisme génère :

- 35 % de la richesse locale
- 15 000 emplois
- avec une forte capacité d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

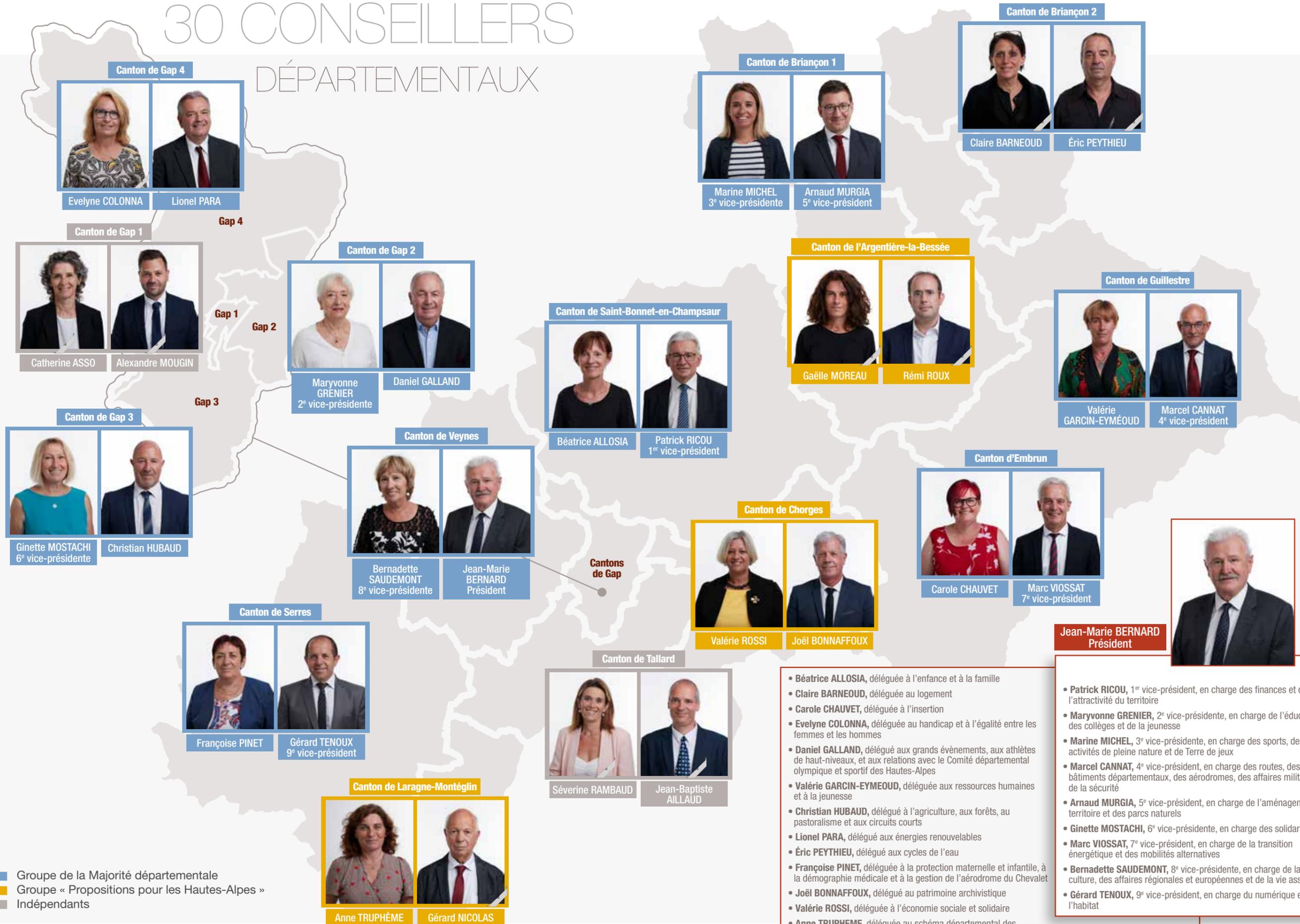
L'emploi au Département des Hautes-Alpes :

- 1347 agents dont 233 contractuels
- 48 assistants familiaux
- 43 saisonniers en hiver
- 142 déneigeurs volontaires



30 CONSEILLERS

DÉPARTEMENTAUX



- Groupe de la Majorité départementale
- Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »
- Indépendants

Premier mandat au Conseil départemental

- Béatrice ALLOSLA, déléguée à l'enfance et à la famille
- Claire BARNEOUD, déléguée au logement
- Carole CHAUVET, déléguée à l'insertion
- Evelyne COLONNA, déléguée au handicap et à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Daniel GALLAND, délégué aux grands événements, aux athlètes de haut-niveaux, et aux relations avec le Comité départemental olympique et sportif des Hautes-Alpes
- Valérie GARCIN-EYMÉOUD, déléguée aux ressources humaines et à la jeunesse
- Christian HUBAUD, délégué à l'agriculture, aux forêts, au pastoralisme et aux circuits courts
- Lionel PARA, délégué aux énergies renouvelables
- Éric PEYTHIEU, délégué aux cycles de l'eau
- Françoise PINET, déléguée à la protection maternelle et infantile, à la démographie médicale et à la gestion de l'aéroport du Chevalet
- Joël BONNAFFOUX, délégué au patrimoine archivistique
- Valérie ROSSI, déléguée à l'économie sociale et solidaire
- Anne TRUPHÈME, déléguée au schéma départemental des enseignements artistiques

- Patrick RICOU, 1^{er} vice-président, en charge des finances et de l'attractivité du territoire
- Maryvonne GRENIER, 2^e vice-présidente, en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
- Marine MICHEL, 3^e vice-présidente, en charge des sports, des activités de pleine nature et de Terre de jeux
- Marcel CANNAT, 4^e vice-président, en charge des routes, des bâtiments départementaux, des aérodromes, des affaires militaires et de la sécurité
- Arnaud MURGIA, 5^e vice-président, en charge de l'aménagement du territoire et des parcs naturels
- Ginette MOSTACHI, 6^e vice-présidente, en charge des solidarités
- Marc VIOSSAT, 7^e vice-président, en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives
- Bernadette SAUDEMONT, 8^e vice-présidente, en charge de la culture, des affaires régionales et européennes et de la vie associative
- Gérard TENOUX, 9^e vice-président, en charge du numérique et de l'habitat

Dépenses de fonctionnement : 11,1 M€

Chiffres clés

- 526 personnes se déclarant mineures arrivées dans les Hautes-Alpes
- 29 nouveaux mineurs non accompagnés confiés au Département
- 552 mineurs pris en charge par l'Ase, dont 26 % avec une reconnaissance MDPH
- 840 informations reçues par la Cellule de recueil d'informations préoccupantes
- 44 assistants familiaux agréés en activité



Mise en place de la direction adjointe de la Prévention et de la protection de l'enfance

La Chambre régionale des comptes avait formulé au Département des Hautes-Alpes des recommandations concernant l'organisation et la gouvernance dans le champ de l'enfance. Le Département a ainsi mis en œuvre un projet de service de l'Aide sociale à l'enfance, a installé la Commission d'étude de la situation et du statut des enfants confiés et mis en place une nouvelle direction adjointe de la Prévention et de la protection de l'enfance. Cette dernière est chargée du pilotage de la politique de la protection de l'enfance, en étroite collaboration avec l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance : le service de Protection maternelle et infantile, le service de l'Aide sociale à l'enfance et les mineurs non accompagnés, la Cellule de recueil des informations préoccupantes, le médecin départemental de la protection de l'enfance, le Centre de planification et d'éducation familiale.

Conférence de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE)

Instaurée dans chaque département par une loi de 2007, et placé sous l'autorité du président du Département, la première conférence de l'ODPE s'était tenue en 2019. La seconde a eu lieu le 12 octobre 2021, la situation sanitaire n'ayant pas permis d'en organiser une en 2020. Cette conférence annuelle constitue à la fois une instance de l'ODPE et un temps fort répondant à plusieurs objectifs : faire connaître et partager l'évolution des principaux indicateurs statistiques, échanger autour des questions soulevées par les travaux conduits au cours de l'année et partager une réflexion sur la politique départementale de protection de l'enfance.

Mise en œuvre de la Commission d'étude de la situation et du statut des enfants confiés (Cessec)

Dans le cadre de la loi de 2016 relative à la protection de l'enfance, le président du Département a installé en septembre 2021 la Cessec. Cette commission est un outil permettant d'améliorer le repérage d'un risque de délaissement parental ou d'un statut juridique inadapté de l'enfant confié à l'Aide sociale à l'enfance (Ase), afin de faire évoluer son statut dans son intérêt supérieur.

Le service de l'Ase a la charge de l'organisation et de l'animation de ces commissions pluridisciplinaires. Les membres de cette commission ont suivi une formation et élaboré le règlement intérieur. Plusieurs temps de présentation ont été proposés aux professionnels concernés au sein du département avant la première séance plénière qui s'est tenue le 6 décembre 2021.



Mise en place d'un groupe de travail adoption

L'équipe adoption, composée de deux travailleurs sociaux, deux psychologues et une référente administrative, propose depuis fin 2020 un parcours de formation pour les foyers agréés, animé en lien avec l'Agence française de l'adoption. Ce parcours, initié deux fois par an, est composé de 4 modules avec pour objectif d'informer, de préparer les foyers au contexte de l'adoption internationale, aux besoins, à l'accueil de l'enfant et d'échanger autour du lien de l'attachement. Véritable ressource pour les futurs adoptants, il permet de maintenir un fil dans les démarches sur le chemin de l'adoption, avec l'équipe du Département. Ce parcours répond à la loi de février 2022 réformant l'adoption, sur la nécessité de formations pluridimensionnelles (culturelle, éducative...) pour les foyers agréés.

La mise en place de la Cellule de coordination des assistants familiaux

La création de cette cellule en mars 2021 répond au besoin d'accompagnement de ces professionnels en leur apportant un soutien spécifique. Ainsi, en 2021, différentes actions et groupes d'échanges ont pu être mis en place : accompagnements collectifs, groupes d'analyses des pratiques, groupes de réflexion thématiques et participation à des rencontres avec des partenaires.

La création de cette cellule participe au processus de professionnalisation et de reconnaissance des assistants familiaux, intégrés au sein des équipes pluridisciplinaires du Département : journée institutionnelle, meilleure association aux décisions importantes concernant l'enfant confié, amélioration de leurs conditions de travail (dont mis en place des week-ends de répit, préparation des accueils des enfants confiés et bilans de fin d'accueil).

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Dépenses de fonctionnement : 491 056 €

Chiffres clés

- 498 assistants maternels représentant 1 532 places d'accueil
- dont 427 exercent à leur domicile
- 54 exercent dans 20 Maisons d'assistantes maternelles représentant 199 places d'accueil



La PMI : une actrice de la prévention

Les professionnels de PMI, médecins, puéricultrices et sage-femmes, assurent le suivi de la santé des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans en consultations, en permanences, à domicile et à l'école maternelle. Près de 1400 enfants de 3 ans et demi à 4 ans et demi ont bénéficié d'un bilan de dépistage (croissance, vision, audition, langage, développement psychomoteur, couverture vaccinale) à l'école, en présence de leurs parents. 31% des enfants ont été orientés vers le médecin traitant, notamment pour un complément de vaccination, et d'autres vers les médecins spécialistes en vue d'un diagnostic : ophtalmologistes, oto-rhino-laryngologistes, orthophonistes, centres d'action médico-sociale précoce, pédopsychiatres et psychologues. Ces bilans sont quasi exhaustifs sur la tranche d'âge définie. Ils sont identiques dans toute la région et font l'objet régulièrement de mises à jour et d'enquête de santé publique en collaboration avec l'Agence régionale de santé.

Environ 200 demi-journées ont été consacrées par les médecins de PMI à l'étude et à l'accompagnement des professionnels quant aux situations de protection de l'enfance. Dans ce cadre, les médecins reçoivent en consultation les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (Ase). En 2021, et vertu de la loi de 2016 relative à la protection de l'enfance, le Département s'est doté d'un médecin Aide sociale à l'enfance qui a en charge le suivi des enfants confiés et s'assure de la coordination des actions dans la prévention et la protection de l'enfance. 55 assistants familiaux étaient agréés au 31 décembre 2021, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2020 : 5 nouveaux agréments ont été délivrés en 2021. Ces assistants familiaux suivent une formation qualifiante dispensée par le Département qui leur permet d'obtenir un diplôme d'État d'assistant familial.

Une nouvelle organisation pour le suivi et le contrôle des Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Les modes d'accueil du jeune enfant ont fait l'objet de visites sur place et d'accompagnements par les professionnels de PMI. À ce titre, le suivi et le contrôle des EAJE ont fait l'objet d'une nouvelle organisation départementale. En effet, 4 référentes techniques (puéricultrices) assurent aujourd'hui le travail de contrôle des crèches permanentes et saisonnières du département.

Une formation relative à la réglementation des EAJE, d'une durée de 4 jours, a permis en 2021 à ces professionnelles d'acquies les bases du travail de suivi de ces accueils collectifs.



L'éducation à la vie affective, prévention et centre de santé sexuelle : une mission départementale

Le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) propose des consultations médicales autour de la vie affective, de la sexualité, de la contraception, dans 5 sites du Département. Les interruptions volontaires de grossesse médicamenteuses peuvent être pratiquées à Gap et Briançon.

Près de 200 séances d'éducation à la sexualité et la vie affective, en milieu scolaire, ont permis un travail d'information et de réflexion des jeunes dans les établissements du département, en partenariat avec les établissements. Ces informations, dispensées au sein des collèges par 4 conseillères conjugales basées en Maisons des solidarités (MDS), permet d'assurer une prévention aux conduites addictives et à la sexualité pour les jeunes Haut-Alpins.

Un nouveau relais petite enfance

La mise en place, en octobre 2021, d'un nouveau relais petite enfance sur la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, soutenu financièrement par le Département, permet aujourd'hui à près d'une centaine d'assistantes maternelles d'être accompagnées dans la prise en charge des jeunes enfants.

Adapter l'accueil aux besoins des familles

Si le nombre de naissance diminue régulièrement depuis plusieurs années (plus de 1300 en 2021) comme partout en France, les situations des familles sont de plus en plus précaires, nécessitant vigilance et accompagnement des équipes médicosociales en MDS.

Les modes d'accueil collectifs, très réglementés, rencontrent parfois des difficultés de recrutement de professionnels qualifiés, en particulier dans le cadre des structures saisonnières, mais aussi d'enfants dans certains secteurs. Les assistants maternels ont également moins de travail, surtout dans certains territoires, et l'activité en Maisons d'assistantes maternelles fait plus d'adeptes. Ceci requiert un accompagnement spécifique des professionnels, notamment dans l'organisation et la régulation du travail d'équipe.

Dépenses de fonctionnement « personnes âgées » : 22,1 M€
 Dépenses de fonctionnement « personnes handicapées » : 20,2 M€

Chiffres clés

- 2 424 bénéficiaires de l'APA à domicile
- 1 201 bénéficiaires de l'APA en établissement
- 718 bénéficiaires de la PCH à domicile
- 8 229 demandes, déposées à la MDPH par 3 858 personnes, ont abouti à 757 accords d'AAH, 607 accords d'aide humaine aux élèves handicapés, 1 183 accords de RQTH



La gestion électronique des documents

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) des Hautes-Alpes est passée en 2021 à la gestion numérique des dossiers. La numérisation des formulaires papier lui permet d'être plus efficace dans le classement et l'archivage des documents, offre un meilleur partage entre professionnels des informations, dans le respect du secret professionnel. Les usagers sont plus facilement renseignés, puisque leur dossier est à présent visible à l'écran et non plus stocké dans une salle dédiée. Cette évolution a donc également permis un gain de place. Près de 19 000 dossiers ont été numérisés en 2021.

Le dispositif d'emploi accompagné (DEA)

Ce dispositif, initié en 2019, est désormais bien installé. Il permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement par un conseiller. Dans les Hautes-Alpes, il a été confié à l'association Émergence Paca. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées d'accéder et de se maintenir dans l'emploi. Peuvent en bénéficier :

- les travailleurs handicapés ayant obtenu la RQTH ;
- les usagers accueillis dans un Esat ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire ;
- les travailleurs handicapés en emploi qui rencontrent des difficultés pour sécuriser leur insertion professionnelle.

L'accès au dispositif se fait soit sur décision de la MDPH, soit sur prescription du service public de l'emploi.

La PCH parentalité

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les parents en situation de handicap ont droit en France à une nouvelle aide : la Prestation de compensation du handicap (PCH) « parentalité ». Elle se compose de deux aides :

- l'aide humaine, qui permet au parent handicapé de rémunérer quelqu'un pour l'aider à s'occuper de son enfant (jusqu'à 1 350 € par mois pour un parent seul) ;
- l'aide technique, qui permet au parent handicapé d'acheter du matériel adapté pour l'aider à s'occuper de son enfant (forfait jusqu'à 1 400 €).

Un diagnostic territorial des personnes âgées

Ce diagnostic a été réalisé en 2021 à la demande de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Il orientera les actions du Département en faveur des personnes âgées les plus vulnérables, via notamment le Schéma départemental unique des solidarités. L'étude confirme un vieillissement démographique : un tiers de la population des Hautes-Alpes a plus de 60 ans. Près de 88 % des plus de 75 ans vivent à leur domicile, très majoritairement des femmes seules. Les aînés vivant dans le sud du département sont plus marqués par le risque de fragilité sociale et économique. Enfin, le rapport entre le nombre de personnes à aider et le nombre d'aidants indique une forte baisse tendancielle.



L'habitat inclusif et le déploiement de « l'Aide à la vie partagée »

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée. En 2021, le Département s'est positionné pour déployer « l'Aide à la vie partagée », via la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif des Hautes-Alpes.

Cette dernière deviendra le lieu d'élaboration d'une stratégie territoriale partagée de développement de l'habitat inclusif, d'identification des projets du territoire et d'élaboration d'un programme coordonné de financement des habitats inclusifs dans le parc social et le parc privé.

Un nouvel établissement d'accueil non médicalisé pour les personnes handicapées vieillissantes

Le processus de vieillissement peut s'avérer plus complexe ou plus précoce pour certaines personnes handicapées, avec une grande variabilité selon le type de handicap, les pathologies associées et le parcours de vie. Ce processus de vieillissement s'accompagne souvent d'une évolution de la situation et des besoins de la personne handicapée qu'il est nécessaire d'anticiper pour éviter des ruptures dans le parcours. Pour répondre au mieux aux besoins et à la prise en charge de ces personnes handicapées vieillissantes, le Département a créé 10 places d'accueil spécifiques au sein de l'Ehpad « Le Chalet du Soleil » à Briançon. Ces personnes seront orientées par la MDPH et pourront bénéficier d'une prise en charge adaptée à la fois à leur handicap et à leur perte d'autonomie.

La revalorisation salariale des personnels des services d'aide à domicile

Au 1^{er} octobre 2021, les personnels des associations intervenant auprès des personnes à leur domicile ont vu leur rémunération augmenter. En effet, pour répondre aux enjeux d'attractivité dans le secteur, un vaste chantier s'est engagé pour promouvoir le métier et faciliter son utilisation pour les personnes. Près de 95 000 € ont ainsi été consacrés en 2021 par le Département à la revalorisation des salaires (30% de la charge totale). En 2022, ce taux passera à 50% pour un montant de 600 000 €. Ce montant intégrera par ailleurs la prise en compte de l'alignement de tous les tarifs horaires : 22 €, pour une plus grande lisibilité des tarifs.

ACTION SOCIALE
ET INSERTION

Dépenses de fonctionnement : 22 M€

- Dont allocation de Revenu de solidarité active (RSA) : 20 M€
- Programme départemental d'insertion (PDI) : 900 000 €
- Emplois aidés : 900 000 €
- Dispositifs en faveur des jeunes : 165 000 €
- Contrat de Ville et associations caritatives : 66 250 €

Chiffres clés

- 3 117 foyers bénéficiaires du RSA.
- 1 454 orientations bénéficiaires du RSA accompagnés par un référent unique
- 1 954 contrats d'engagements réciproques
- 916 actions dans le cadre du programme départemental d'insertion
- 222 aides financières dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes
- 203 bénéficiaires du RSA en emploi au sein des 10 chantiers des structures l'insertion par l'activité économique, 43 en emploi en associations intermédiaires et 18 en entreprises d'insertion. 35 Parcours emploi compétences signés (PEC)

**Lutte contre la pauvreté et accès à l'emploi**

En juillet 2019, le Département et l'État ont signé la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté 2019-2021. Cet engagement porte sur un nombre limité d'objectifs, définis au niveau national :

- garantir l'insertion des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) ;
- refonder et revaloriser le travail social au service de toutes les familles ;
- prévenir toute « sortie sèche » pour les jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

En complément, des actions d'initiative départementale sont également prévues afin d'adapter cette stratégie nationale aux enjeux du territoire. Au total, 20 fiches actions ont été contractualisées à partir de ces objectifs et d'un diagnostic portant sur les besoins sociaux et les actions mises en œuvre sur le territoire. Le budget total pour l'année 2021 s'est élevé à 895 148,94 €.

**Soutien à l'accès au permis de conduire**

C'est une initiative forte du Département. Elle vise à préparer les bénéficiaires du RSA à l'obtention du permis de conduire. L'objectif est également de poser un diagnostic mobilité de la personne s'appuyant sur ses besoins et donnant lieu à des propositions adaptées. En parallèle, afin de lever le frein d'ordre financier d'accès au permis, une aide financière plafonnée à 800 € peut être mobilisée dans le cadre de la contractualisation du parcours d'insertion du bénéficiaire. En 2021, 25 personnes au RSA ont pu bénéficier de ce soutien et près de 130 aides financières ont été accordées pour un budget global de 34 615 €.

Le Programme départemental d'insertion (PDI)

Pour améliorer la situation des bénéficiaires du RSA, le Département met en œuvre le PDI qui, selon la loi, définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale d'insertion et planifie les actions d'insertion. Le Département a consacré un budget de près de 900 000 € en 2021 pour soutenir et accompagner les projets d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires.

Cela passe par des subventions aux associations et organismes œuvrant dans le champ de l'insertion comme les Marionnettes des Alpes, Handirect 05 ou encore la MSA. 7 actions sont financées pour soutenir les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion, soit 472 suivis en cours en 2021. Près de 62 % de sorties se réalisent vers l'emploi, la formation, la création ou le développement d'activité. 444 aides à la formation, la création d'entreprise, la reprise d'emploi, aux frais annexes, au permis et aux frais de déplacement de Contrats uniques d'insertion ont été octroyées en 2021, soit 192 165 € engagés.

Le PDI, lancé en 2018, arrive à échéance en 2022. La prochaine version renforcera les actions d'insertion sociale et professionnelle par une approche globale de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, en concordance avec les principes de la CALPAE et du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

Une logique de parcours d'insertion vers l'emploi

Le Département renforce l'efficacité de son offre d'insertion en articulant mieux les actions d'insertion qu'il pilote. L'objectif est de mettre en œuvre des parcours d'insertion sans ruptures. À l'autonome 2021, le Département a organisé une large concertation avec les acteurs du territoire concernés, dans le cadre de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour un nouveau service public de l'insertion et de l'emploi.

Elle a permis de faire émerger un consensus quant à la nécessité de mieux coordonner les accompagnements dans une logique de parcours. Ce sont plus d'une cinquantaine de structures et d'une centaine d'acteurs qui se sont mobilisés autour de ces ateliers de concertation.

Dépenses d'investissement : 170 631 € (logements propriétaires occupants et communaux)
Fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 470 212 € dont 65 640 € sous forme d'accompagnement social

Chiffres clés

- 67 logements rénovés (57 occupés par leurs propriétaires et 10 loués)
- 2,6 M€ de travaux pour les entreprises du bâtiment
- 1 836 aides examinées dans le cadre du FSL
- 333 € : montant de l'aide moyenne attribuée



Un dispositif en faveur des logements communaux

Le Département soutient les communes de moins de 2 000 habitants qui réhabilitent leur parc de logements communaux pour proposer des habitats rénovés, confortables et économiques aux jeunes ménages et familles. Les communes éligibles s'engagent à réaliser des rénovations globales, des travaux énergétiques et des mises aux normes mais aussi à mettre en place une gestion immobilière de leur parc locatif respectueuse des droits et devoirs des locataires. Elles peuvent faire appel pour cela à l'agence départementale d'ingénierie IT05 et à l'Adil.

En 2021, le montant de ces aides s'est élevé à 137 420 €. Elles ont bénéficié à 5 communes pour la rénovation de 10 logements et ont généré un peu plus de 834 000 € de travaux.



La Maison de l'habitat des Hautes-Alpes

La Maison de l'habitat des Hautes-Alpes accueille, informe et accompagne les usagers haut-alpins dans leurs projets de rénovation et dispense des conseils neutres, gratuits et personnalisés dans les domaines techniques, financiers et juridiques. Elle regroupe sous un même toit le Département des Hautes-Alpes, avec ses conseillers info énergie et son ambassadrice de l'efficacité énergétique, l'Adil, le Soliha, le CAUE et prochainement la Chambre des métiers et de l'artisanat.

En 2021, 4323 contacts ont été enregistrés, 2144 rendez-vous ont été accordés par les conseillers dans les locaux de Gap mais aussi lors des permanences délocalisées : 112 à Briançon, 33 à Embrun et 42 à Serres. La Maison de l'habitat a été inaugurée le 3 novembre 2021.

Renouvellement du PDALHPD

En collaboration avec les services de l'État, le Département des Hautes-Alpes a validé le nouveau Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) 2022-2027. À travers ce plan, les co-pilotes, en partenariat avec le réseau logement local, définissent la politique territoriale à conduire en faveur de l'hébergement et du logement accompagné. Le PDALHPD s'articule autour d'actions visant :

- un renforcement des démarches d'observation à l'échelle du département et des territoires ;
- un soutien de la mise en place de 2 réseaux thématiques : un réseau jeunes en difficultés (18-25 ans) et un réseau grande précarité.

11 fiches action permettent de répondre à trois objectifs majeurs : développer et mobiliser une offre adaptée aux besoins, favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages prioritaires et accompagner la mise en œuvre partenariale du PDALHPD.

Le Fonds de solidarités pour le logement (FSL) est un élément clé du PDALHPD.

Dispositif expérimental : 10 000 logements accompagnés

Le Fonds de solidarités pour le logement (FSL) intervient également dans différentes mesures d'accompagnement social. En 2021, un nouveau dispositif expérimental, initié pour une durée de 3 ans, a été mis en œuvre, le programme « 10 000 logements accompagnés » :

- famille gouvernante : il s'agit d'offrir un logement adapté et durable pour des personnes ne pouvant pas vivre seules, de façon autonome, en proposant une sous-location (chambre individuelle et espaces communs) et un soutien par la présence d'une maîtresse de maison (veille, entretien et bien-être au quotidien) ;
- logement autonome accompagné : ce dispositif permet de lutter contre l'isolement en évitant la rupture résidentielle et en maintenant l'accès aux soins avec un accompagnement global individuel (adapté aux besoins), une gestion locative sociale (période transitoire de sous-location) et une contractualisation avec les partenaires (pendant environ un an) avec un objectif de glissement de bail.

Dépenses d'investissement : 27 M€ dont 2,7 M€ pour le Pas de l'Ours
 Dépenses de fonctionnement : 6 M€ dont 2,8 M€ en viabilité hivernale et 2,6 M€ en entretien de voirie

Chiffres clés

- 4,6 M€ consacrés aux ouvrages d'art, ayant permis notamment la construction ou rénovation complète de 8 ponts
- 2 M€ affectés au traitement des risques naturels (sécurisation de 2 falaises générant des chutes de blocs importantes sur les routes et de 5 zones de glissement de terrain)
- 9,5 M€ de crédits en revêtements routiers pour 83 km de chaussées revêtues
- 30 400 heures de travail pour les mécaniciens de l'Agence routière départementale afin d'assurer le fonctionnement des 120 engins d'exploitation



Un nouveau pont sur la RD947 au Pas de l'Ours

Mise en service de la RD947 au Pas de l'Ours

Démarrés à l'automne 2018, les travaux de construction de la déviation du Pas de l'Ours, en remplacement du tronçon de la RD947 détruit par le glissement de versant, ont permis en novembre la mise en circulation définitive sur 2 voies pour accéder au Haut Guil.

L'activité du chantier s'est concentrée en 2021 sur la réalisation des 500 derniers mètres. Deux massifs renforcés ont été construits pour finaliser le tracé et le raccordement au pont du Gouret (pont d'extrémité côté Abries), et donc une circulation normale pour l'hiver 2021-2022.

Le printemps 2022 verra encore quelques travaux avec notamment la fin des dispositifs de sécurité et surtout la couche de roulement définitive sur l'ensemble de la déviation.

Barrières à neige du Lautaret (RD1091)

Dans le secteur des traverses (versant Villar-d'Arène), la RD1091 est située dans une zone particulièrement ventée avec d'importantes accumulations de neige sur le talus amont. Ces dernières sont la cause de coulées de talus qui obstruent régulièrement la chaussée.

Le Département a confié au service de Restauration des terrains en montagne (RTM) une étude afin d'identifier les vents en cause et de préconiser des ouvrages de protection appropriés. 3 modules de barrières à neige de 4 m de haut ont ainsi été construits sur une longueur totale de 315 m. Ils sont complétés par 18 perches de mesure graduées pour le suivi des accumulations.

La Durance à vélo, des Hautes-Alpes au Vaucluse

Les collectivités locales partagent l'objectif de réaliser un itinéraire cyclable régional de Monétier-les-Bains à Avignon, afin de favoriser le cyclotourisme mais aussi d'inciter à l'usage quotidien du vélo. Le projet s'est doté en 2021 d'un nom, d'une identité visuelle et d'un tracé cohérent, partagé avec les territoires qu'il traverse. Le schéma directeur de signalisation a été finalisé par le Département des Hautes-Alpes en 2021, afin de préparer sa concrétisation en 2022 : la matérialisation de l'itinéraire le long des routes avec l'installation de la signalisation et du jalonnement. L'itinéraire permettra aux cyclistes de se déplacer le long d'un axe de 187 km et de découvrir notamment les paysages haut-alpins.

Modernisation du pont de Channe (RD1075)

Dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015/2020, le Département a conduit des travaux de modernisation du pont de Channe sur la commune de Montrond. Les travaux, qui se sont déroulés sous alternat au printemps et à l'automne, ont consisté principalement en la démolition des élargissements existants, dont l'état était très dégradé, et en la reconstruction d'un élargissement plus important afin d'y ajouter un trottoir. Le chantier a été ajourné pendant l'été afin de limiter la gêne à la circulation, compte tenu du niveau de fréquentation de l'axe. Ce chantier a nécessité une coordination avec les gestionnaires de réseaux qui ont dû dévier ceux-ci. Le printemps 2022 verra la fin des travaux sur les accès aux ponts.



Programme de sécurisation de la RD1091

La RD1091, qui relie Vizille (Isère) à Briançon par le col du Lautaret, constitue un itinéraire interrégional structurant et essentiel pour la desserte du nord des Hautes-Alpes. À Monétier-les-Bains, le trafic est supérieur à 3 000 véhicules par jour en moyenne. La fermeture du tunnel du Chambon au printemps 2015 a rappelé la vulnérabilité de cet itinéraire structurant aux aléas naturels des zones de montagne.

En 2019, les Départements, Régions concernés et l'État ont décidé de réaliser une étude de vulnérabilité sur l'ensemble de l'axe, dans le but de définir les aménagements nécessaires afin de conforter le niveau de sécurité et sécuriser les usagers. Parmi les priorités identifiées, une intervention sur la galerie de la Marionnaise a été mise en évidence compte tenu de l'état de cet ouvrage paravalanche et de son inefficacité vis-à-vis des congères.

Après une étude préliminaire, il a été décidé de remplacer l'ouvrage existant de 380 m par une galerie fermée de 490 m. Le Département a lancé en 2021 une procédure innovante, dite de conception-réalisation, pour réaliser cette infrastructure.

Protection de falaises dans les gorges de la Méouge (RD942)

Le secteur des gorges de la Méouge expose particulièrement la route aux chutes de blocs, mettant en danger les usagers nombreux qui fréquentent ce site emblématique des Hautes-Alpes. Les services du Département déblaient très régulièrement des pierres et blocs et doivent réparer les conséquences de ces impacts sur la chaussée.

Une zone de 250 m de long a été traitée par protection active ou passive, pour stabiliser ou arrêter les blocs avant qu'ils n'atteignent la chaussée. En ce sens, un grillage plaqué de 2 600 m² a été installé dans la zone la plus dangereuse. Sur les autres sections de la paroi, des purges de blocs menaçants et des confortements par clouages ont suffi à sécuriser la zone.

TERRITOIRES AIDE AUX COMMUNES

Dépenses d'investissement : 11,6 M€
Dépenses de fonctionnement : 786 195 €

Chiffres clés

- 528 subventions d'investissement accordées aux communes
- 67 subventions de fonctionnement
- 70,7 M€ de travaux générés



La bibliothèque de Saint-Jean-Saint-Nicolas

La solidarité avec les territoires

La solidarité avec les territoires est une compétence départementale au regard de la loi NOTRe. Pour le Département, elle se décline notamment au travers de deux programmes budgétaires que sont les enveloppes cantonales d'investissement et de solidarité. En 2021, près de 1,8 M€ ont été mobilisés pour le financement de 210 opérations concernant des travaux d'urgence, de rénovation de bâtiments communaux, l'acquisition de matériel ou de véhicules, et tout autre projet d'investissement, portés par des communes ou leurs groupements, n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Elles ont généré plus de 6 M€ de travaux.

Le Département partenaire des communes

Au profit des communes et de leurs groupements, le Département a mobilisé, en plus de l'attractivité du territoire, 3,8 M€ et financé 100 opérations pour :

- sécuriser et économiser la ressource en eau potable et préserver les milieux et améliorer les systèmes d'assainissement ;
- assurer le soutien aux services publics à vocations sociale et culturelle pour les populations résidentes ;
- promouvoir la politique départementale en matière d'économie d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, le développement des énergies renouvelables et le soutien à la filière bois ;
- limiter la vulnérabilité des collectivités face aux risques naturels majeurs.



L'attractivité du territoire comme priorité

59 opérations ont été votées pour un montant global de 3,6 M€ de subventions et 25,7 M€ de travaux, avec comme objectif de renforcer l'attractivité touristique, culturelle, sportive et patrimoniale du département. Au-delà de l'accompagnement des stations de ski vers le développement des équipements liés à la pratique du ski alpin et nordique, l'aménagement durable des cœurs de station a été encouragé ainsi que la diversification hiver/été.

L'enveloppe « attractivité du territoire » a permis de financer les opérations de conservation de patrimoine, notamment des sites Vauban, mais également des équipements permettant de préserver ou développer l'attractivité pour une population résidentielle.

En photo : la maison de santé de Villar-d'Arène

Le programme « Petites villes de demain » (2021-2026)

Le Département des Hautes-Alpes a signé, en 2021, une convention avec la Banque des territoires au titre du programme « Petites villes de demain », un des instruments de l'État au service du plan de relance pour redynamiser les petites communes rurales. Dans les Hautes-Alpes, 11 communes ont été sélectionnées et se sont engagées à élaborer et mettre en œuvre un projet de territoire, guidé par une stratégie de revitalisation. Le Département des Hautes-Alpes sera l'interlocuteur de proximité des villes lauréates et assurera à ce titre, pour le compte de la Banque des territoires, le rôle de guichet unique des demandes de subventions pour le financement de leurs études stratégiques.

Aide aux associations

Le Département apporte son soutien aux associations qui œuvrent dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité, la petite enfance... et contribuent au développement de la vie locale.

Subventions de fonctionnement : près de 4,1 M€ ont été votés pour soutenir plus de 779 actions dont 204 dans le cadre des enveloppes cantonales.

Subventions d'investissement : elles sont attribuées aux associations via les enveloppes cantonales d'investissement, avec 24 opérations subventionnées pour un montant de 87 190 €, mais aussi au titre de l'enveloppe « Vie associative investissement » dotée de 400 000 € en 2021. Cette dernière a permis le financement de 98 opérations générant plus de 2,7 M€ à destination des associations relevant notamment des domaines du sport et de la culture.

L'accompagnement technique d'IT05

L'agence d'ingénierie territoriale des Hautes-Alpes (IT05) a été créée par le Département dans le but d'apporter un support technique et administratif aux collectivités du département des Hautes-Alpes dans les domaines relevant de leurs compétences.

En 2021, les domaines d'intervention de l'agence peuvent être répartis en trois catégories :

- les domaines principaux d'intervention que constituent l'eau potable l'assainissement (autonome et collectif) mais aussi l'énergie toujours en plein développement depuis la création de l'agence ;
- les domaines moins sollicités, mais en plein essor, que sont l'ingénierie financière, l'achat public ou encore les bâtiments et les infrastructures routières associées aux problématiques de gestion de la voirie ;
- les domaines en sommeil ou rarement demandés tels que la gestion des cours d'eau, les espaces naturels sites et itinéraires.

Avec près de 350 sollicitations enregistrées, 2021 constitue l'année la plus importante en termes d'activités mobilisant ainsi un peu plus le personnel du Département mis à disposition.

TERRITOIRES DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TOURISTIQUE

Dépenses d'investissement : 4,3 M€
 Dépenses de fonctionnement : 3,1 M€

Chiffres clés

- 2,6 millions de visites sur le site hautes-alpes.net
- 6 800 sujets dans la presse (44 M€ de valeur publicitaire)
- 210 000 personnes actives sur les réseaux sociaux
- 8 000 ambassadeurs actifs sur tout le territoire

2021, les soubresauts de la crise

Si 2020 a marqué un coup d'arrêt après cinq ans de croissance de l'économie dans les Hautes-Alpes, 2021 est l'année de la reprise. Le chiffre d'affaires des entreprises est de 4,2 milliards d'€, en hausse de 3,5 %. Les disparités sont toutefois fortes selon les secteurs (construction +20 %, commerce +7,5 %, hébergement et restauration -27 %).

Malgré ce rebond, l'activité demeure inférieure à celle de 2019 (-0,89 %), contrairement au niveau national (+1,84 %) et régional (+10,75 %). Une différence qui s'explique par le choix du gouvernement de fermer les remontées mécaniques pendant l'hiver 2020/2021 ; le coup a été terrible avec des pertes estimées à 680 M€.

Une nouvelle donne

Pour autant, alors que l'on craignait des défaillances d'entreprises et du chômage de masse, ce sont les délais d'approvisionnement, l'inflation et les difficultés de recrutement qui font l'actualité économique. En fin d'année, le taux de chômage qui a bondi au premier trimestre 2021 jusqu'au taux record de 16,4 % est revenu à son niveau d'avant-crise à 7,3 %, 2 400 postes sont à pourvoir, tous les métiers sont en tension.

Autre phénomène marquant, le boom immobilier avec une hausse de 35 % des transactions, signe de l'attractivité grandissante de notre département. Une nouvelle donne est née de la crise, elle nécessite que nous refondions notre action en matière d'attractivité.



Un PAT pour les Hautes-Alpes, premier département bio de France

Le Projet alimentaire territorial des Hautes-Alpes (PAT) labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation en 2021. Objectif : mieux produire et mieux manger, tout en préservant notre milieu naturel d'exception.



Préparation à l'extraction d'huiles essentielles pour une filière plantes et parfums en plein développement



Un métier, un territoire : attirer de jeunes actifs

Une campagne avec Pôle Emploi et les fédérations professionnelles pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre. Le Département s'y investit particulièrement pour les besoins en médecins et travailleurs médico-sociaux.



Tourisme : des bas puis des hauts

14,6 millions de nuitées (-35,7%) et 635 M€ de chiffre d'affaires (-48,4%). Le tourisme dans les Hautes-Alpes s'est effondré en hiver (-60%, remontées mécaniques fermées), alors que printemps, été et automne battent à nouveau des records de fréquentation.

L'Agence de développement des Hautes-Alpes

En 2021, l'Agence a participé à 30 salons dans 7 pays différents, organisé 25 campagnes publicitaires nationales et internationales (médiat, digital ou presse), déployé des outils mutualisés et des dizaines d'actions d'accompagnement en faveur des collectivités ou des entreprises haut-alpines (comme les villages d'alpinisme des Ecrins avec le parc national ou Végét'Alpes avec les acteurs de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales). L'Agence est un groupement d'intérêt public (GIP) fondé en janvier 2015, dont la gouvernance associe acteurs publics et privés (120 membres fondateurs) et le champ d'intervention couvre tous les secteurs d'activités. Le budget est de 3,5 M€, le Département en est le principal financeur avec 2,27 M€ de subventions et 245 000 € de mises à disposition de personnels et de locaux. Le Département confie à l'Agence la promotion des Hautes-Alpes, de leurs savoir-faire, la structuration des territoires et des filières par la création de dynamiques collectives. Les métiers de ses 25 collaborateurs sont la promotion, l'ingénierie et le développement. Le rapport d'activité détaillé de l'Agence est en ligne sur espacepro.hautes-alpes.net.

Appel à projets « Travaux pastoraux »

Fort du succès du premier appel à projets réalisé en 2020, le Département a renouvelé l'opération en 2021. Objectif : engager des travaux pour améliorer les conditions de logement des bergers et garantir la sécurisation de la ressource en eau.

Un comité de sélection a proposé 9 projets portés par des communes ou des structures collectives. Les projets présentés et votés par l'assemblée étaient très divers : rénovation intérieure de cabanes, installation de sanitaires, pose de chauffe-eau solaires, éclairage, alimentation en eau potable avec la création d'impluviums ou de captages de source pour améliorer la vie des bergers en alpage.

Ces projets contribuent également au maintien d'une activité pastorale de plus en plus difficile à exercer en raison de la prédation, des conflits d'usages de l'espace, du changement climatique, de l'application du droit du travail...

Dépenses d'investissement : 1,2 M€
 Dépenses de fonctionnement : 385 000 €

Chiffres clés

- 4 900 m³ de bois pour une recette nette de 49 000 € : la coupe de bois dans la forêt de Beynaves
- 7 000 : le tonnage de granulés qui va être produit à La Roche-des-Arnauds et 350 000 € d'aides par le contrat Ocre



Aérodromes : la pose des panneaux photovoltaïques bat son plein

L'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures existantes, comme la construction d'ombrières et de hangars neufs sur les 3 aérodromes départementaux, ont accéléré en 2021. L'équipement de l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin s'est achevé, ce qui est presque le cas de celui d'Aspres-sur-Buëch alors que la moitié des installations de celui de Gap-Tallard sont réalisées.

Les travaux ont nécessité une importante coordination entre les services concernés (aérodromes, énergie, bâtiment, foncier, comptabilité, finance ...) et Solstyc, l'entreprise partenaire de l'opération. La dernière tranche du projet a été particulièrement difficile à « dérisquer » en raison de difficultés pour obtenir un tarif d'achat de l'électricité produite et de la hausse des coûts des matériaux.

Lancement d'une Sem énergie

Fort de son expérience dans les énergies renouvelables, et pour répondre aux enjeux et opportunités de la loi de transition énergétique, le Département a délibéré le 13 avril 2021 pour créer une société d'économie mixte (Sem) énergie. La création de cette société associant des partenaires publics et privés locaux apportera une alternative aux opérateurs industriels privés.

Elle est la suite logique de l'action du Département, dans le cadre des projets entrepris sur le patrimoine départemental. Cette structure aura pour principal objectif de codévelopper des projets avec les collectivités locales de façon à les maîtriser et à optimiser leurs retombées économiques.



Un deuxième contrat Ocre

Ce dispositif Objectif chaleur renouvelable (Ocre) permet d'accompagner techniquement et financièrement tous types de maîtres d'ouvrages, hors particuliers, qui souhaitent réaliser des installations de bois-énergie, solaire thermique, géothermie, réseaux de chaleur et de récupération de chaleur fatale. Après un premier contrat, précurseur en région Paca, passé avec l'Ademe (2017-2020) qui avait permis de concrétiser 18 projets, un deuxième lui succède pour 3 années supplémentaires.

Plus de 90 porteurs projets ont sollicité un accompagnement. Le Département, en tant qu'opérateur du dispositif, assure un rôle d'animation territoriale et de coordination des acteurs publics et privés qui travaillent sur cette thématique.

Des coupes de bois dans la forêt départementale de Beynaves

En application du plan de gestion et d'aménagement 2018-2037 de la forêt départementale de Beynaves, le Département, avec l'appui de l'ONF, a procédé à la vente de deux coupes de bois.

L'une dite en « bois sur pied », achetée par un exploitant forestier qui assure l'exploitation, le tri et la vente à des entreprises de transformation de différentes filières de son choix : énergie, industrie, construction, palette... L'autre en « bois façonné » : une entreprise assure la coupe du bois qui est ensuite vendu par l'intermédiaire de l'ONF dans le cadre de contrats d'approvisionnement à des entreprises locales de transformation. Deux modes de ventes complémentaires qui permettent de répondre aux attentes des acteurs de la filière.

Actee Sequoia : un outil technique et financier pour les collectivités

Après le succès, en mars 2021, de la candidature coordonnée par le Département au programme Actee Sequoia pour le territoire des Hautes-Alpes, les 30 collectivités qui le composent ont désormais 2 ans pour le mettre en œuvre. Le principal objectif est de mutualiser des actions de réduction des consommations énergétiques des bâtiments des collectivités. Le montant global des aides mobilisées est de 681 050 € sur 2 ans. Sa mise en œuvre permet notamment la réalisation de 85 études techniques, 17 opérations de maîtrise d'œuvre et l'installation de systèmes de pilotage et de suivi de consommation de bâtiments.

Une année hors normes dans le secteur de l'énergie

Jamais le secteur de l'énergie n'avait connu autant de bouleversements. Aux réponses à apporter au dérèglement climatique qui s'accélère, se greffent des crises géopolitiques, sanitaires, économiques qui engendrent une hausse du coût de l'énergie exponentielle. Les collectivités locales ou assimilées ne sont pas épargnées. Carburant à 2 €, électricité en hausse de 30 à 300% et augmentation du prix des matériaux ont déjà contraint à la fermeture d'équipements publics et inquiètent sur une rupture de l'équilibre économique de certaines structures, notamment les stations de skis de moyennes altitudes et les Associations syndicales autorisées (Asa) dépendantes d'ouvrages de pompes. Cette conjoncture, conjuguée aux opportunités offertes par la loi de transition énergétique, a un impact fort sur les projets des collectivités qui souhaitent ou sont contraintes de s'engager beaucoup plus rapidement qu'auparavant dans des projets opérationnels de productions d'énergie ou de réduction de la consommation.

Eau

Dépenses d'investissement : 2,5 M€
Dépenses de fonctionnement : 1,3 M€

Grands sites et biodiversité

Dépenses d'investissement : 272 000 €
Dépenses de fonctionnement : 235 000 €

Chiffres clés

- 51 dossiers financés pour des opérations relatives à l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif
- 3,9 M€ d'aides de l'Agence de l'eau allouées aux opérations eau potable et assainissement collectif grâce à l'accord-cadre avec le Département
- 292 453 € de cotisations aux parcs naturels régionaux du Queyras et des Baronnies provençales et au Conservatoire botanique national alpin
- 85 000 € investis sur 13 falaises pour sécurisation des voies d'escalade et d'alpinisme

**Opération « Grands cols »**

Dans le cadre de cette opération, le Département a engagé en 2021 la phase opérationnelle de requalifications paysagère et bâtementaire des cols du Lautaret et de l'Izoard.

Concernant le Lautaret, le Département a délégué la maîtrise d'ouvrage à Elegia – Isère Aménagement et à procédé au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre en août. En fin d'année, la maîtrise d'ouvrage déléguée a pu présenter aux élus du Département et à ses partenaires un premier avant-projet d'aménagement. Pour le col de l'Izoard, l'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté au Département un avant-projet finalisé en juin. Le lancement d'une consultation visant à recruter des entreprises pour réaliser les aménagements dès le printemps 2022 a suivi.

Un réseau départemental de suivi de la température des cours d'eau

En 2021, le service Eau du Département a déployé un réseau de suivi de la thermie sur les principaux cours d'eau haut-alpins. Le but est de mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques, comme les développements d'algues constatés ces dernières années, y compris dans des zones jusque-là préservées. Il faudra toutefois faire preuve de patience, de telles données ne pourront être exploitées qu'au bout de 10 à 20 ans. De quoi trancher avec l'urgence climatique, dont les bouleversements ont d'ores et déjà touché les Hautes-Alpes. L'exemple le plus emblématique étant sans doute la fonte des glaciers. Ces données pourront alors s'avérer être de précieux outils d'aide à la décision.

Observatoire de l'eau

Depuis sa création, le service d'Assistance technique à l'eau potable (Satep) collecte des données techniques et administratives auprès des collectivités. Compiler l'ensemble de ces informations est indispensable pour améliorer la connaissance du niveau de service rendu. En 2021, en transversalité avec un géomaticien du Département, les agents du Satep ont construit une base de données. Pour la rendre efficiente, une première mise à jour devra être achevée fin 2023. D'ici là, suite aux visites Satep, aux rendus des Schémas directeurs eau-potable les plus récents, des données comme le nombre de captages, de réservoirs, le linéaire de réseau, le tarif de l'eau... seront enregistrées. Un travail essentiel pour orienter la politique d'aide départementale vers les besoins des communes en matière d'eau-potable.

Revalorisation de la Via Alta par la réhabilitation du Morgon

Dans le cadre du programme Alcotra « Modèles intégrés pour le tourisme outdoor » (Mito), le Département a misé sur l'itinéraire transfrontalier de la Via Alta en focalisant son action sur la requalification d'un site emblématique, celui de Boscodon-Morgon. Cet espace multifonctionnel est très fréquenté pour les activités outdoor. Le site présente un déficit de guidage, un déclin des nombreux équipements d'accueil et surtout la dégradation importante des sentiers. Le Département est donc passé à l'action en 2021 avec notamment la restauration et la canalisation de la boucle de Morgon, la révision de la signalétique, la requalification des aires d'accueil et l'amélioration de l'accessibilité à la fontaine de l'Ours.

Sécuriser les pratiques en falaise

Le Département accompagne les gestionnaires de sites dans la revalorisation, la sécurisation et la gestion des activités verticales (escalade, alpinisme, vol libre). En 2021, près de 85 000 € ont été investis sur 13 falaises pour la sécurisation des sites d'escalade. En partenariat avec la commune de Vallouise-Pelvoux, le Département a co-construit une base de données spécifique avec les acteurs clés du territoire. Cette collaboration s'inscrit dans le projet plus global d'un observatoire des sports de nature. Objectif : créer une base de données départementale connectée aux systèmes d'alertes (Suricate) pour pouvoir informer des incidents ou problématiques liés à l'équipement, à la sécurité ou la signalétique et intervenir rapidement.

**Geotrek, un outil mutualisé de gestion et de valorisation des activités outdoor**

Dans le cadre de sa politique sports de nature, le Département des Hautes-Alpes a mis en place la mutualisation de la solution Geotrek, application métier open source dédiée à la gestion et la valorisation des sports de nature. Il a ainsi financé le développement d'un agrégateur permettant de regrouper les données de chaque Geotrek infra-départemental dans le but d'atteindre une couverture totale du périmètre haut-alpin et d'alimenter le site départemental www.alpesrando.net.

De plus via le Pitem Mito, le Département a contribué au déploiement de la solution, initialement dédiée à la randonnée, à toutes les activités outdoor. La plateforme départementale a ainsi pour vocation de devenir un véritable outil de développement de l'attractivité du territoire par le biais de la promotion des sports de nature.

Dépenses d'investissement : 10,5 M€, dont 2,7 M€ pour les bâtiments et 7,8 M€ pour les collèges

Dépenses de fonctionnement : 1,3 M€ (comprenant les collèges, l'Agence routière départementale et les aérodrômes)

Chiffres clés

- 115 sites gérés
- 145 000 m² de locaux
- 34 marchés passés en procédure formalisée
- 14 consultations gérées directement et 501 bons de commande émis



Des locaux provisoires pour les Archives départementales à La Bâtie-Neuve

L'opération de restructuration des Archives est entrée en phase opérationnelle, avec la préparation des locaux provisoires qui hébergeront le service pendant les travaux de restructuration du siège. À cet effet, le Département a loué des locaux industriels à La Bâtie-Neuve et réalisé d'importants travaux pour permettre l'accueil des personnels, matériels spécifiques et de 4,5 km d'archives afin d'assurer la poursuite de l'activité du service. 280 000 € ont été investis pour la réalisation des stockages en créant des recoupements coupe-feu, l'aménagement des espaces de travail et la sécurisation du site. Les rayonnages installés seront récupérés et réinstallés dans les futurs silos de stockage du bâtiment rénové.

Rénovation à l'Hôtel du Département

2021 a vu la réalisation des travaux de modernisation de l'hémicycle et des salles de réunions du rez-de-chaussée de l'Hôtel du Département. Bien qu'entretenus, ces espaces n'avaient bénéficié d'aucuns travaux depuis leur construction il y a trente ans. Les travaux ont permis de mettre à jour les installations concernant l'image et le son. Une nouvelle régie audiovisuelle permet de filmer en haute qualité les sessions de l'assemblée et de les diffuser dans les salles de réunions, ou réciproquement, pour les événements organisés dans ces dernières. Les travaux, d'un montant de 380 000 €, ont également porté sur la création d'un deuxième accès à la salle Vivian-Maier, la rénovation générale (éclairage, faux plafonds, écrans et vidéoprojecteurs) ainsi que le réaménagement du service du courrier.



Démarrage des travaux au collège des Hautes-Plaines à Laragne-Montéglin

La restructuration du collège est entrée en phase de travaux. Dès le début des vacances d'été, les entreprises sont intervenues pour la dépollution (amiante principalement) et la démolition d'un des bâtiments (Chabre). Une phase de reconnaissance géotechnique complémentaire a ensuite précédé la reprise du chantier au rythme prévu avec pour objectif la livraison du nouveau bâtiment Chabre et de son aile de liaison au bâtiment Céüse pour la fin de l'année 2022.

Cette opération d'un montant total estimé à 15,4 M€ est programmée pour une livraison à la rentrée des classes 2024. Vingt entreprises sont mobilisées pour la réalisation de l'ensemble des lots techniques allant de la dépollution à la réalisation des aménagements extérieurs.

Poursuite des opérations du plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Les opérations inscrites au PPI et aux programmes de travaux ont poursuivi leur déroulement malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et aux tensions induites sur les coûts des matériaux et travaux. Ainsi, 2021 a vu démarrer le chantier de rénovation de l'Agence routière départementale (opération à 3,9 M€), des choix ont été faits pour la construction de l'école du socle à Serres (13 M€) et la restructuration du collège Centre à Gap (15 M€).

Les études de projets ont été finalisées pour la restructuration extension du bâtiment des Archives départementales et la construction du Pôle de service à la population du Guillestrois. Des opérations plus modestes ont également été réalisées, par exemple la rénovation du centre technique de Saint-Firmin.

La gestion patrimoniale

Comme chaque année, il convient d'assurer le bon fonctionnement et la maintenance des sites occupés par les services du Département quelle que soit leur configuration : propriétaire occupant, occupant locataire ou propriétaire bailleur. Cette activité génère le recours à de nombreux marchés et prestataires : maintenance des installations techniques de chauffage et ventilation, ascenseurs, extincteurs, onduleurs, nettoyage, fournitures des fluides et énergies, eau, gaz, fioul, bois plaquettes et granulés, électricité.

En 2021, la direction des Bâtiments a établi son nouveau marché de fourniture d'électricité sortant ainsi des tarifs réglementés pour les abonnements inférieurs à 36 KVA, comme l'imposent les nouvelles règles d'achat et a eu recours aux marchés Ugap pour les fortes puissances. Ce nouveau contrat, passé selon une procédure particulière (marché spot), le délai de validité des propositions de prix n'excédant pas 5 heures, a nécessité une collaboration renforcée avec le service de la Commande publique et a permis de retenir un fournisseur à des prix contenus par rapport à la forte volatilité des prix de ce secteur. La bascule s'est effectuée au 31 décembre 2021 dans de bonnes conditions.

FILIÈRE AIR ET AÉRODROMES

Dépenses d'investissement : 467 806 €
 Recettes d'investissement : 84 096 €
 Dépenses de fonctionnement : 1,2 M€
 Recettes de fonctionnement : 1,1 M€

Chiffres clés

- 42 462 mouvements sur l'aérodrome de Gap-Tallard
- 8 142 mouvements sur celui de Mont-Dauphin Saint-Crépin
- 3 000 mouvements sur celui d'Aspres-sur-Buèch
- 686 677 litres de carburant vendus



L'activité encore impactée par la crise sanitaire

La crise sanitaire a fortement ralenti l'activité des aérodromes, avec une baisse significative du trafic (-22% par rapport à la moyenne des dix dernières années) et de la vente de carburants (-31%). Le Département a mis en œuvre une politique de soutien auprès des différents acteurs en suspendant les redevances d'occupation du domaine public, aidant ainsi les entreprises et associations à passer ce cap difficile.

Modernisation des équipements

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, la politique engagée par le Département en matière de pérennisation et de modernisation des ouvrages s'est poursuivie avec notamment :

- la construction d'une station de carburant sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buèch ;
- l'installation d'une clôture sur les aérodromes de Gap-Tallard et de Mont-Dauphin-Saint-Crépin ;
- la réalisation d'une étude pour la requalification de l'entrée de l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin ;
- la réfection de la vigie de l'aérodrome de Gap-Tallard ;
- le lancement des études et des travaux pour la viabilisation des hangars en lien avec le projet photovoltaïque sur l'ensemble des aérodromes.

Pour une gestion durable des aérodromes

Dans le prolongement de la problématique « nuisance sonore », le Département a engagé un plan de gestion durable de la plateforme de Gap-Tallard. Il s'articule autour de 3 axes : la régulation du trafic et des activités, la participation à la réduction de la signature acoustique de ces activités et la certification « Airport Carbon Accreditation », pour la gestion et la réduction des gaz à effet de serre.



2^e édition du meeting aérien

La seconde édition du meeting aérien de l'aérodrome de Gap-Tallard, organisé par le Département en collaboration avec l'association des usagers de l'aérodrome (Agatha), a connu un gros succès avec près de 30 000 visiteurs. Les spectateurs ont pu assister à de nombreuses présentations : Rafales de la Marine, Mirages 2000 de l'Armée de l'air, Warbirds comme le mythique Corsair, T6-MO (Zéro japonais), OV-10 Bronco, Yak-11, équipe de voltige de l'Armée de l'air et bien d'autres.

Pour assurer la sécurité des visiteurs, un dispositif conséquent a été déployé sur les plans humain et matériel. La réussite de cet évènement a également mis en avant la très bonne collaboration du Département avec la préfecture, le Sdis 05 et la gendarmerie.



LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRINAIRE ET D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Dépenses de fonctionnement : 1,9 M€
 Recettes de fonctionnement : 1,7 M€
 Dotation pour les missions de service public : 550 000 €

Chiffres clés

- 47 435 analyses sérologiques officielles et 6 479 dossiers de diagnostic vétérinaire
 - 4 076 dossiers en hygiène alimentaire représentant 28 229 analyses
 - 927 dossiers d'hydrologie représentant 8 611 analyses
- 137 481 analyses laitières, dont 34 422 pour le paiement du lait à la qualité, et 103 059 pour les chambres d'agriculture de la Région Paca

Une année encore marquée par la crise sanitaire

Dans la continuité de la mobilisation commencée en 2020 pour contribuer à l'effort national de lutte contre la pandémie de coronavirus, le Laboratoire a poursuivi son action de dépistage par test PCR, dans le cadre d'une convention entre le Département et le centre hospitalier intercommunal des Alpes du sud. À partir du mois de juin, le relais pouvant être pris par les laboratoires de biologie humaine, le Laboratoire a pu recentrer son activité sur ses missions propres : le diagnostic vétérinaire, le contrôle des maladies animales et le soutien à l'économie de l'élevage, les contrôles d'hygiène, de sécurité et de qualité des produits et process alimentaires, l'arbitrage des prix et le contrôle des performances de la filière lait, et la maîtrise de l'environnement au travers des analyses des eaux et des expertises sur la faune sauvage.

La crise sanitaire a réellement impacté les besoins des usagers et l'activité économique, touristique et agricole. Le Laboratoire a ressenti, à travers les demandes de ses usagers en sortie de la crise, combien l'assistance en matière d'hygiène, de sécurité sanitaire, de qualité des produits étaient un enjeu pour le territoire haut-alpin. Des moyens techniques ont été ainsi déployés pour conforter un package de services à la filière lait haut-alpine, ainsi que pour étoffer les contrôles sanitaires des matières premières alimentaires permettant de sécuriser leur utilisation en transformation et en cuisine.



Certification Qualiopi

L'activité du Laboratoire se décline tant en réalisation d'analyses qu'en accompagnement de l'analyse (soutien des professionnels par conseils, audits et formation). Pour répondre aux besoins des entreprises et artisans de la restauration et des métiers de bouche, le laboratoire a conforté son service Formation en obtenant la certification officielle Qualiopi, ce qui permet à ses usagers de continuer de bénéficier des fonds de formation.

CULTURE ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Dépenses d'investissement : 65 668 €
Dépenses de fonctionnement : 19 639 €

Chiffres clés

- 1294 recherches à distance
- 8 159 866 pages vues sur le site internet
- 14,2 km linéaires d'archives conservées
- 124,34 Go de données numériques conservées



De nouvelles ressources en ligne

Le site internet des Archives départementales compte une nouvelle fonctionnalité depuis l'été 2021 : la consultation du catalogue des expositions réalisées par les Archives, disponibles gratuitement en prêt, et leur réservation en ligne. L'offre numérique s'est également étoffée de 3 nouveaux titres de presse ancienne. Cette diffusion donne accès à une source précieuse pour connaître l'histoire de la vie politique et locale de notre territoire.

Une reprise des activités culturelles

Bien qu'encre impactée par la crise sanitaire, l'année 2021 marque un sursaut dans la programmation culturelle. Deux nouvelles expositions, sur le patrimoine bâti et la reliure, ont été présentées au public et les Archives ont organisé plusieurs lectures. La Journée internationale des Archives et les Journées du patrimoine ont permis, une dernière fois, de faire visiter le bâtiment des Archives avant son extension-réhabilitation. Enfin, les billets numériques, expérimentés pendant les confinements, ont rencontré leur public.

Une montée en puissance du système d'archivage électronique

Hébergé dans l'infrastructure du Département depuis son acquisition en 2017, le système d'archivage électronique et les dizaines de milliers de fichiers qu'il conserve ont été migrés vers des serveurs externalisés sous la supervision des Archives départementales.

Cette opération a permis de gagner en souplesse en matière d'accroissement de volumétrie dans la double perspective d'un accompagnement accru des services du Département en matière d'archivage numérique et d'une large ouverture du système aux communes du territoire à l'horizon 2022.

Une année marquée par les déménagements

Dans la perspective des travaux de réhabilitation du bâtiment, impliquant notamment la démolition du silo autoporteur et la restructuration complète des espaces de travail, les Archives départementales ont connu une année 2021 ponctuée par les déménagements. Un premier déplacement de 2 km linéaires d'archives a été réalisé pendant l'été vers un magasin de conservation loué dans le nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère, à Saint-Martin-d'Hères.

Les efforts ont ensuite porté sur la préparation du déménagement des 20 agents des Archives départementales et de 5 km linéaires d'archives vers des locaux temporaires aménagés par la direction des bâtiments à La Bâtie-Neuve. Une revue générale du mobilier accumulé depuis près de 60 ans et un repérage minutieux d'environ 50 000 boîtes, registres et liasses à transporter dans les locaux temporaires ont été réalisés pour mener à bien ce changement d'adresse et laisser la place aux travaux.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Dépenses d'investissement : 38 619 €
Dépenses de fonctionnement : 269 103 €

Chiffres clés

- 91 bibliothèques
- 201 962 documents
- 21 867 emprunteurs actifs (2020)
- 360 977 prêts dans les bibliothèques (2020)



Les ateliers numériques itinérants

Dans le cadre d'un premier contrat départemental lecture itinérance (CDLI), la Bibliothèque départementale (BD05) a fourni, sur la période 2019-2021, 119 ateliers numériques dans les bibliothèques du territoire qui ont comptabilisé 793 participants. Ces ateliers, assurés par la médiatrice numérique et des partenaires ont porté sur la relation aux écrans et la parentalité, l'éducation à l'information, aux médias et à l'image et les bases du numérique. La signature d'un nouveau CDLI avec l'État en 2021 permettra de proposer de nouveaux ateliers jusqu'en 2024.

Un appui important aux collectivités territoriales

Les collectivités qui souhaitent moderniser ou requalifier leur équipement de lecture publique, recruter du personnel qualifié, initier un travail de mise en réseau de bibliothèques, créer de nouveaux services, rédiger leur projet scientifique et culturel, etc. font appel à l'expertise en ingénierie culturelle de la BD05. Les projets à accompagner ont été particulièrement nombreux en 2021 en raison de la dynamique locale et nationale autour des bibliothèques en lien notamment avec le Plan de relance.

La bibliothèque de la maison d'arrêt

La BD05 soutient depuis 2017 la bibliothèque de la maison d'arrêt de Gap en accompagnant notamment la bibliothécaire qui en assure le suivi et le renouvellement des ouvrages.

En 2021, la BD05 a aussi appuyé un projet exemplaire consistant à déposer un dictionnaire dans chaque cellule et à offrir la possibilité aux personnes détenues de bénéficier de jours de remise de peine supplémentaires en échange d'une présentation d'un livre de la bibliothèque.

2021, c'est aussi...

Depuis 1979, la Bibliothèque départementale œuvre au développement de la lecture publique et apporte ainsi son appui à des collectivités qui ne bénéficieraient sans cet apport d'aucun service de la lecture, ou d'un service de moindre qualité.

Elle propose un large éventail de services pour le développement des bibliothèques. Elle constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, destinées à être prêtées aux bibliothèques du département par l'intermédiaire des bibliobus, vidéobus et navettes.

La BD05 professionnalise et accompagne près de 400 bibliothécaires du département grâce à un programme de formations et un accompagnement quotidien. Elle mutualise aussi des ressources pour son réseau, notamment en portant un système informatique de gestion de bibliothèques pour les bibliothèques du territoire.

CENTRE
DÉPARTEMENTAL
DE RESSOURCES
DES ARTS

Dépenses d'investissement : 43 811 €
Dépenses de fonctionnement : 1,3 M€

Chiffres clés

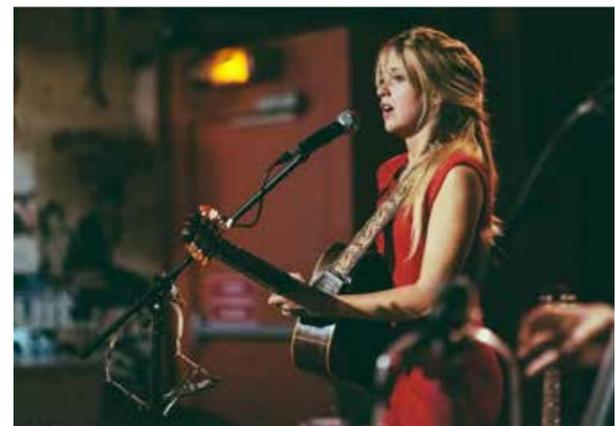
- 27 767 €, c'est le montant des achats dédiés au parc instrumental et matériel scénique.
- 337 621 € de subventions versées aux écoles partenaires dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques
- 5 000 € d'aide à la production pour les artistes en arts visuels

**Formation à l'activité de clown en Ehpad**

Le Cedra est connu pour les formations qu'il propose aux acteurs culturels. Pour la première fois, il met en place une formation sur deux ans. Elle concerne douze artistes souhaitant se former pour intervenir en Ehpad. Ils sont encadrés par une formatrice issue de l'association « La vie en clown ». Les participants sont formés pour travailler en duo. La part artistique est pregnante, mais les apports autour des problématiques de la vieillesse sont essentiels et largement abordés.

Étude sur le château de Montmaur

Une étude documentaire a été rendue en 2021 après plusieurs mois de travail de la part d'une architecte du patrimoine, archéologue et historienne. Elle a été complétée par des relevés géométriques pour être la plus exhaustive possible. Cette étude est la première d'une série de trois. Elle sera suivie par une étude sanitaire puis de programmation afin de définir un projet global pour l'utilisation et le développement du site départemental.

**Achat d'instruments**

Le Département poursuit son investissement pour l'acquisition d'instruments de musique. Cette démarche vise à favoriser la pratique d'ensemble en achetant des instruments souvent onéreux, à motiver le jeu sur des instruments rares et à soutenir les classes d'enseignement ayant besoin d'être renforcées. Les instruments sont prêtés gratuitement. Ce dispositif connaît du succès. En deux ans, 37 instruments ont été achetés. Enfin, un nouveau tapis de danse est venu enrichir l'offre du Cedra.

2021, c'est aussi...

Le Cedra poursuit son travail autour du lien entre culture et social. Un nouveau dispositif intitulé « aide à la production » en arts visuels a été mis en place. Deux artistes ont débuté un travail de création à partir de rencontres avec des femmes tchétchènes issues d'un quartier gapençais.

Le Cedra poursuit dans sa volonté de favoriser le partage de la culture en faisant de nouvelles propositions pour faciliter la rencontre et partager la réflexion. Ainsi, les modules étapes permettent à des professionnels de témoigner de leur travail et expériences artistiques. Quant aux ateliers de la pensée, ils visent à aborder une thématique en lien avec la société et la culture en présence d'un philosophe.

L'application Patrimoine Hautes-Alpes continue de s'enrichir de nouveaux apports patrimoniaux.

L'instruction des dossiers de demande de subvention reste un travail annuel qui permet au service de compléter sa connaissance des acteurs de la culture et de mieux les accompagner.

MUSÉE MUSÉUM
DÉPARTEMENTAL

Dépenses d'investissement : 49 050 €
Dépenses de fonctionnement : 160 500 €

Chiffres clés

- 1 515 notices publiées sur le portail des collections
 - 4 parcours de visites virtuels créés
 - 30 151 notices de biens inventoriés
- 100 publications d'évènements en ligne

**Micro-Folie plonge dans l'art**

Grâce à Micro-Folie, un immense musée numérique s'offre aux visiteurs du Musée muséum départemental. Mise en place de manière permanente, cette installation numérique crée une passerelle culturelle entre le territoire haut-alpin et... le reste du monde. Réalisée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication et le partenariat de La Villette, elle s'est appuyée sur 12 grands établissements culturels fondateurs prestigieux*. Les œuvres de 84 institutions et musées partenaires sont à découvrir, soit 1 286 chefs-d'œuvre répartis en 6 collections. Micro-Folie apporte une offre culturelle inédite qui complète la découverte des collections permanentes et des créations originales.

Un espace de réalité virtuelle équipé de 4 casques a été installé au cœur du musée. Il propose des contenus immersifs à 360°, une scène créative avec des équipements adaptés, un ensemble de 8 tablettes et des mallettes pédagogiques numériques. Il est accessible en visite libre, sur réservation avec un médiateur ou en mode atelier, toujours sur réservation, avec des visites thématiques et programmées pour les groupes.



* Le Centre Pompidou, le château de Versailles, la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, le festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le musée du quai Branly – Jacques-Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des Musées nationaux – Grand Palais, Universcience et La Villette.

L'adaptation à des contraintes sanitaires strictes

Avec une obligation de fermeture jusqu'au 19 mai, le Musée a porté ses efforts sur le numérique pour maintenir des activités. La numérisation des œuvres puis leur mise en ligne a accéléré. Contexte sanitaire oblige, les jauges de publics étaient limitées. Les actions dans et hors les murs ont dû s'adapter. Le Musée a néanmoins su entretenir une actualité et multiplier les occasions de découvertes tout au long de l'année avec l'alimentation du portail des collections, l'inauguration de l'espace numérique Micro-Folie...

Les actions de médiations se sont poursuivies ainsi qu'une programmation volontaire d'artistes faisant écho aux collections du Musée. Une ouverture sur le monde en lien avec le souhait de rendre accessible au plus grand nombre les richesses du Musée. Les efforts de conservation, valorisation, gestion des collections se sont poursuivis. Les opérations de constats préventifs et de traitements et conditionnements se sont même amplifiées avec des réorganisations en réserves, des expositions de fonds choisis, des mises en dialogue avec créations et médiations, y compris pour les tout-petits.

Dépenses d'investissement : 64 400 €
d'équipements matériels et mobiliers des collèges

Dépenses de fonctionnement : 2,3 M€ en dotations établissements, 100 000 € pour les bâtiments et 670 000 € pour les actions pédagogiques (collèges, associations et communes)

Chiffres clés

- 6 502 collégiens dont 4 622 demi-pensionnaires
- 126 agents techniques mis à disposition par le Département
- 35% de l'approvisionnement est en produits frais dont 23% de produits locaux
- 4 tonnes de fruits distribués dans les collèges par des producteurs locaux



Dépenses de fonctionnement : 321 689 €

Chiffres clés

- 220 439 € de subventions pour les centres sociaux
- 45 600 € pour les associations dans le domaine de la jeunesse
- 30 400 € pour les Maisons de la jeunesse et de la culture
- 15 750 € pour les chantiers de jeunes bénévoles

L'appel à projets des jeunes Haut-Alpins

Dans le cadre de la politique volontariste « jeunesse », le Département a souhaité renforcer les initiatives des jeunes de 11 à 17 ans. Cette première édition a soutenu 10 projets collectifs, revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général, qui ont bénéficié d'une aide financière et d'un soutien méthodologique pour démarrer. Ce dispositif est conduit en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Prévention routière

Le Département accompagne financièrement l'association de la Prévention routière des Hautes-Alpes. Celle-ci a pour but d'étudier et mettre en œuvre toutes mesures permettant de réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière et de promouvoir les initiatives. Elle mène notamment des actions de sensibilisation auprès des jeunes de 11 à 18 ans concernant l'utilisation des 2 roues motorisés.

Faire mieux connaître les Hautes-Alpes

Le Département souhaite favoriser le départ en classes « transplantées » des élèves haut-alpins dans les centres d'hébergement du territoire. L'objectif est double : donner un coup de pouce aux centres d'accueil éprouvés par la crise sanitaire et sensibiliser les élèves des écoles primaires des Hautes-Alpes aux richesses de leur territoire. À l'automne, grâce à la participation financière du Département, 12 classes ont pu bénéficier de ce dispositif, soit 240 élèves.

Aide aux associations

Le Département encourage depuis 2019 la prévention des risques de décrochage scolaire. En accord avec les services départementaux de l'Éducation nationale, ce dispositif s'appuie sur l'expérience de l'Association 4,3,2,A. Il finance également 3 autres structures associatives et le dispositif relais pour la mise en œuvre de la lutte contre le décrochage pour un montant total de 73 500 € de subventions. L'évaluation annuelle confirme la complémentarité entre le Département et l'Éducation nationale dans ce domaine. 109 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

2021, c'est aussi...

Le Département alloue une dotation financière annuelle de fonctionnement aux 15 collèges pour assurer leur fonctionnement. À cette dernière s'ajoutent la mise à disposition des personnels d'établissement d'enseignement (PEE) et la dotation en outils informatiques pour les 14 collèges publics.

Des aides sont allouées aux collèges pour la réalisation de projets pédagogiques. La politique départementale œuvre pour le bien-être de l'élève dans les domaines de la restauration, du numérique, de la culture et du sport. Un travail transversal se poursuit entre différentes directions de la collectivité et l'Éducation nationale. On constate un bon niveau de professionnalisation des PEE en matière de restauration, d'accueil et d'entretien des locaux ce qui garantit la qualité du service rendu aux élèves.

Revalorisation de l'aide à l'éducation

Le Département organise chaque année la campagne d'aide à l'éducation qui permet l'allocation d'une aide financière aux collégiens demi-pensionnaires scolarisés et résidant dans les Hautes-Alpes et bénéficiant de la bourse de l'État. Depuis 2019, les demandes des familles sont dématérialisées.

En 2021, 498 aides ont été allouées pour un budget de 81 830 €. La crise sanitaire ayant fragilisé les familles déjà en difficulté, le Département a choisi de revaloriser de 10 € le montant des barèmes pour les 3 échelons.



Culture en stock

Évènement à destination des jeunes Haut-Alpins, il a pour but de les rassembler autour d'une journée d'animation culturelle et de découverte d'activités culturelles dites innovantes. L'édition 2021, prévue initialement en mai, a été reportée à l'automne sur trois lieux : Gap, Guillestre et Embrun. Près de 500 jeunes, de 8 à 15 ans, ont fait le déplacement pour cette troisième édition. Au programme : graff, DJ, percussions brésiliennes, origami, etc.... Des ateliers qui ont séduit par leur contenu et par leur capacité à créer du lien.

2021, c'est aussi...

Malgré une deuxième année marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur les actions en faveur de la jeunesse, les partenariats ont été poursuivis avec les centres sociaux et les Maisons de la jeunesse et de la culture, ainsi que l'accompagnement d'associations œuvrant pour la jeunesse comme les chantiers internationaux de jeunes bénévoles.

Cette crise sans précédent a renforcé les liens entre le Département et les acteurs du territoire et augure d'une réflexion partagée afin de mieux cerner les enjeux actuels liés à la jeunesse. Le Département entend ainsi, dans le cadre de sa politique volontariste, renforcer son soutien auprès de la jeunesse et continuer à participer au développement personnel des jeunes Haut-Alpins entre 11 et 25 ans.

SPORT GRANDS ÉVÉNEMENTS

Dépenses de fonctionnement : 240 000 €

Chiffres clés

- 50 000 € en soutien du championnat du monde de rafting
- 50 000 € pour le Tour Voile et 50 000 € pour le rallye Monte Carlo



Une étape du « Tour Voile » à la montagne !

Le Département a apporté son soutien financier à l'accueil du Tour de France à la voile, du 22 au 24 juillet, lors des finales de cette compétition qui a réuni une dizaine d'équipages.

Pour la première fois de son histoire, cette épreuve a quitté le grand large pour faire étape sur un lac intérieur. C'est le lac de Serre-Ponçon qui a été choisi l'année de ses 60 ans, pour les excellentes conditions de navigation et les paysages somptueux servant de décor.

Mondiaux de rafting

Les Mondiaux de rafting se sont tenus pour la première fois en France sur le site d'eaux-vives de l'Argentière-la-Bessée. La World Rafting Federation a également confié au comité régional de canoë-kayak l'organisation des championnats du monde handi-raft qui se sont déroulés en même temps.

Cette compétition a été l'occasion pour le Département de valoriser l'accueil des délégations sur le site d'eaux-vives dans le cadre de sa labélisation comme centre de préparation aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Mondial d'escalade

Le Département aide financièrement le Mondial d'escalade qui se déroule depuis plus de 30 ans à Briançon. Le Mondial, c'est une semaine complète de compétitions et d'animations sur le thème de la montagne, une multitude d'activités pour petits et grands : des compétitions dès l'âge de 5 ans, des démonstrations et initiations, des ateliers ludiques, des projections de films, des expositions de découverte... avec en point d'orgue l'étape de la Coupe du monde d'escalade de difficulté IFSC qui réunit plusieurs milliers de spectateurs.

2021 c'est aussi...

Le département est une terre d'accueil des grands événements sportifs grâce à la richesse de ses sites naturels, sa culture, sa dynamique sportive ainsi que la diversité des pratiques dans les territoires. Il accueille chaque année de nombreux événements sportifs d'envergure internationale qui entraînent des répercussions économiques sur l'ensemble des bassins touristiques des Hautes-Alpes.

La couverture médiatique des grands événements sportifs internationaux contribue à la notoriété et au rayonnement des Hautes-Alpes. En 2021, le rallye Monte-Carlo, le Trophée Andros et l'Embrunman ont également rythmé l'année sportive.

SPORTS

Dépenses de fonctionnement : 1,1 M€

Chiffres clés

- 285 500 € attribués au sport de haut-niveau
- 23 800 € attribués aux athlètes de haut-niveau
 - 276 200 € pour les clubs locaux
 - 229 800 € pour les comités départementaux
- 234 750 € pour le soutien aux événements sportifs



Le sport de haut-niveau

Le Département a consacré 285 500 € au développement de la pratique du sport de haut-niveau. Il soutient 5 clubs amateurs évoluant à un niveau régional ou national ainsi que 2 clubs de hockey professionnels évoluant en ligue Magnus.

Il apporte également son soutien à 31 sportifs haut-alpins figurant sur les listes ministérielles. Ces aides sont indispensables à ces athlètes, le plus souvent mineurs, qui font face à des frais importants pour pouvoir participer aux compétitions.

Le sport pour tous

276 200 € ont été attribuées à 138 clubs locaux pour favoriser l'accès au sport à tous les Haut-Alpins. Ces clubs sont le cœur du sport local au sein du maillage sportif territorial. La majorité des clubs locaux est représentée dans cette campagne. 234 750 € ont été attribuées pour le soutien aux événements sportifs, en dehors des grands événements. Le Département s'engage aux côtés des organisateurs pour faire vivre le territoire. Les événements sportifs contribuent au développement de la pratique sportive, à l'animation et à l'attractivité des Hautes-Alpes.

Soutien aux têtes de réseaux

33 comités départementaux ont bénéficié de 229 800 €. Toutes les disciplines sont représentées. Ces subventions sont nécessaires pour maintenir un niveau de formation élevé et pour garantir la mise en place des calendriers de rencontres sportives.

Le Département soutient également le sport scolaire, au travers des aides apportées à l'UNSS (collèges et lycées) et à l'USEP (écoles primaires). Ainsi sont garanties des activités de qualité auprès de tous les élèves scolarisés, du CP à la terminale.

Un nouveau schéma des sports

En 2021, le Département a adopté d'un nouveau schéma départemental du sport pour la période 2021/2025. Il reste ainsi en adéquation avec l'évolution du monde sportif, du point de vue des pratiques et du contexte législatif, mais aussi pour rentrer en cohérence avec la temporalité des olympiades d'été et d'hiver. Bien au-delà de l'aspect compétitif, le sport est un enjeu de société majeur et transversal. Il contribue à l'éducation, à la culture, à l'intégration, à la santé et à l'attractivité de notre territoire.

Ce nouveau schéma des sports a donné une large place à la consultation des acteurs locaux. Le résultat de cette concertation a fait émerger des propositions et des actions prioritaires à mettre en place durant les cinq années à venir. Les thématiques retenues dans le nouveau schéma des sports sont : le sport de haut-niveau, les événements sportifs, le sport pour tous et les sports de nature.



Dépenses d'investissement : 1,7 M€
 Dépenses de fonctionnement : 2 M€

Chiffres clés

- 400 000 imprimés réalisés par la reprographie
- 5 096 156 courriels échangés (+9 % par rapport à 2020)
- 2 830 PC, soit 880 au Département (dont 380 portables) et 1 950 dans les collèges (dont 90 portables)
- 1 410 tablettes, soit 120 au Département et 1 290 dans les collèges
- 6 000 demandes d'intervention hors collèges et moyens généraux
- 13 serveurs physiques et 94 machines virtuelles auxquels s'ajoutent 24 serveurs et 94 machines virtuelles pour les collèges
- 290 To d'espace de stockage

Amélioration de la couverture mobile

Dans le cadre du programme national New Deal de résorption des zones blanches, 10 nouveaux sites ont été programmés en 2021. Depuis son démarrage en 2018, ce sont 42 sites qui ont été programmés et 17 sites activés à fin 2021. Cette action, conduite par l'équipe projet départementale rassemblant les services numériques du Département et de la Préfecture, cible en lien avec les collectivités concernées les zones les plus mal desservies par les opérateurs.

Au niveau de la 4G fixe, permettant de délivrer de l'Internet par réseau mobile, mais aussi de la téléphonie, un nouveau site a été retenu sur un total de 3 sites attribués. Enfin, pour le passage des sites zones blanches en 4G, sur 17 sites restants, 10 ont été mis en œuvre en 2021.

Transformation numérique

Pour accélérer l'appropriation des usages internes, et notamment les logiciels mis à disposition via la suite Office 365, des formations « capsules », de 30 minutes à une heure, ont été mises en place. Elles permettent à tous les agents de disposer des informations de base pour leur prise en main. Baptisées « les mardis du numérique », elles abordent des outils tels que Teams, One Note, One Drive qui deviennent des incontournables dès lors qu'on a pu comprendre leur utilité.

Dans un autre registre, à usage des Haut-Alpins dans leur ensemble, les demandes d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) peuvent désormais être déposées en ligne sous forme d'un formulaire. La plateforme utilisée répond aux normes exigées en matière de confidentialité pour l'hébergement de données de santé ce qui a nécessité une attention particulière pour déployer les services.

Évolutions dans le géonumérique

2021 a été une année charnière pour le dispositif GéoMAS, avec le lancement de 3 projets d'ampleur : la mise en œuvre du Guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme et du foncier (GNAU), la demande d'adhésion du Département des Alpes-de-Haute-Provence pour le domaine routier et la mise à niveau matérielle et applicative du site Alpes Rando (Geotrek).

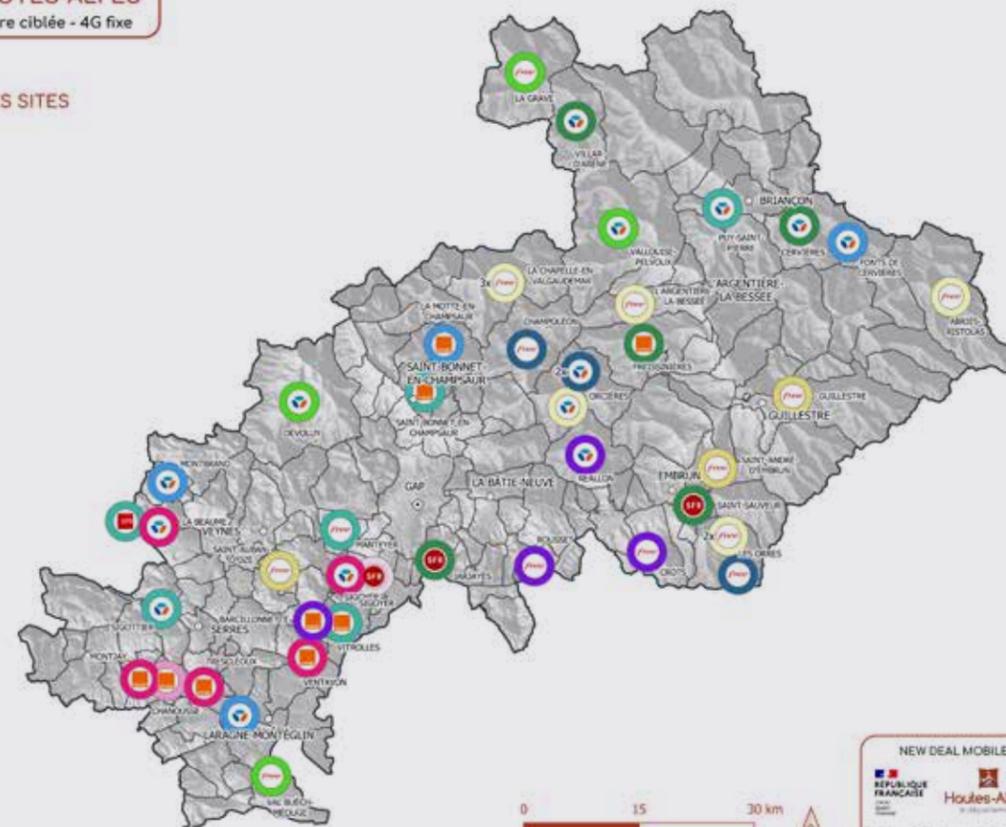
Parmi les autres réalisations et ajustements qui ont permis d'enrichir, sécuriser et améliorer GéoMAS : la valorisation des données grand public effectuée par une apprentie géomaticienne, l'ajout d'une gestion des cookies, la mise en place d'un outil de statistiques, l'optimisation des ressources d'hébergement ou encore la réalisation d'un audit de sécurité dont le résultat s'est révélé très positif.

NEW DEAL - HAUTES-ALPES

Dispositif de couverture ciblée - 4G fixe

LOCALISATION ET PROGRAMMATION DES SITES

- Opérateurs Leaders:
 Bouygues Telecom
 Free mobile
 Orange
 SFR
 4G Fixe SFR
- X: Nombre de sites installés (par défaut 1 pylône par site)
- Date butoir de mise en service:
 04/07/2020
 21/12/2020
 12/07/2021
 23/12/2021
 27/05/2022
 21/08/2022
 01/10/2022
 01/01/2023
 09/04/2023
 27/09/2023
 21/10/2023



L'infrastructure informatique des collèges évolue

La montée en puissance de l'infrastructure informatique centralisée se poursuit avec l'intégration des collèges des Garcins (Briançon), Marie-Marvingt (Tallard), François-Mitterrand (Veynes) et Fontfreyne (Gap). Un effort particulier a été entrepris sur la modernisation des équipements réseaux, le passage à la fibre des collèges migrés et le renouvellement des serveurs des autres, en prévision de leurs migrations. Une évolution majeure concerne la mise en place d'une solution centralisée de sauvegarde améliorant la fiabilité et la protection des données, la sécurité étant également renforcée par l'adjonction d'un coffre-fort numérique dont la fonction est de limiter les conséquences d'une cyberattaque.

- ### 2021, c'est aussi...
- le renouvellement du socle de virtualisation et de stockage des serveurs de l'infrastructure du Département ;
 - l'extension de la plateforme centralisée de téléphonie au Musée muséum, à la Maison des solidarités (MDS) de Guillestre et au centre technique de Savines-le-Lac ;
 - l'augmentation des débits réseaux, le passage à la fibre des agences techniques de Veynes et de Laragne et des MDS de Laragne et Embrun ;
 - la consultation pour une solution de gestion de la restauration scolaire (Webgerest) qui sera déployée au premier semestre 2022 sur les 9 collèges concernés ;
 - la mise en place d'une solution wifi centralisée avec l'intégration des collèges Fontfreyne (Gap) et Vivian-Maier (Saint-Bonnet) en lieu et place de celle existante ;
 - la mise en production de Culturicimes, le portail de ressources numériques pour les usagers de la Bibliothèque départementale et du réseau des bibliothèques du territoire ;
 - la mise en place d'une gestion électronique de documents adossée au système d'information social Solis ;
 - l'étude de la mise en place d'une application de gestion de qualité pour le Laboratoire départemental
 - la poursuite de la mise en place sur le territoire haut-alpin de la fibre avec 68 000 prises construites et 50 000 commercialisables ;
 - la moitié des communes du territoire dispose de premières prises FTTH.

RESSOURCES HUMAINES

Masse salariale 41,2 M€

Chiffres clés

- 1347 agents dont 233 contractuels, 48 assistants familiaux, 43 saisonniers hiver et 142 déneigeurs volontaires
- 34 mobilités internes, 100 recrutements externes, 27 emplois d'été, 197 entretiens de recrutement et mobilité, 1870 candidatures spontanées traitées
- Dialogue social et réunion des instances paritaires : 5 réunions du CT, 2 réunions du CHSCT, 4 réunions de l'équipe technique du CHSCT, 5 réunions de dialogue social

Hygiène et sécurité : révision triennale du DUERP

Porté par le service de Santé au travail, et piloté par le médecin de prévention, le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) mobilise particulièrement les 44 assistants de prévention répartis sur les sites de travail du Département.

Issu d'une démarche participative, le DUERP fait l'objet d'une méthodologie bien rodée et validée en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : recenser l'ensemble des activités des agents, associer les risques liés à chacune d'entre elles, identifier les mesures de prévention existantes, coter les risques en croisant la fréquence de réalisation et la gravité des dommages encourus, préconiser des mesures de prévention techniques, organisationnelles et humaines. La priorisation des risques dote le Département d'une feuille de route pour mettre en œuvre les actions préconisées.

L'action sociale confortée

Le Département a poursuivi son action dans le domaine de la protection sociale complémentaire en mettant en œuvre un contrat collectif santé qui vient compléter le dispositif déployé en 2020 sur la prévoyance (464 agents bénéficiaires). L'adhésion est facultative et la participation de la collectivité sur le contrat santé de 10 € (238 agents bénéficiaires).

L'adhésion au Cnas est maintenue pour les retraités (30 agents) et étendue aux apprentis. 911 agents sont bénéficiaires du Cnas dont l'adhésion annuelle représente un montant de 205 500 €.

En mai, l'assistante sociale du personnel a pris ses fonctions, renouant avec un accompagnement social de proximité et personnalisé pour les agents (39 entretiens conduits, instruction de 10 secours exceptionnels).

Le recrutement investit la communication digitale

Ces dernières années, le recrutement a évolué vers une digitalisation de ses procédures : le service Développement des ressources humaine s'est inscrit dans cette démarche en communiquant sur la marque employeur via le site Internet de la collectivité et en diffusant sur les réseaux sociaux les offres d'emploi.

La marque employeur

Intégrée à la rubrique offre d'emplois du site du Département, et au service de l'attractivité de la collectivité, la marque employeur est un outil RH de premier plan, structurée au fil des années et rendue visible en 2021. Faire connaître en quelques clics l'environnement de travail d'un agent est l'un de ses premiers objectifs.

Les Jeudis de l'emploi

Grâce à l'appui du service Communication, les Jeudis de l'emploi ont été mis en place avec une publication hebdomadaire des offres d'emplois du Département sur sa page Facebook.



Repenser l'accompagnement des agents dans la formation

Au sein du service Développement des RH, le recrutement et la formation ont fusionné pour créer la fonction de conseiller parcours professionnel. Ce conseiller accompagne individuellement et/ou collectivement les projets professionnels des agents. Il vient également en appui dans la préparation du plan de formation. Désormais, chaque pôle a un interlocuteur unique qui l'accompagne sur les volets recrutement et formation.

En 2021, ont également été mis en place des parcours de formation métiers en interne : parcours cadres, assistantes de direction, comptables... Le budget formation s'élève à 457 989 € et représente 2,83 jours de formation par agent.

Évolutions professionnelles des agents

Au titre des mesures nouvelles posées par la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le Département a mis en œuvre des lignes directrices de gestion. Celles-ci fixent en matière de promotion et de valorisation des parcours, « les orientations et les critères généraux à prendre en compte pour les promotions aux choix dans les grades et cadres d'emplois, les mesures favorisant l'évolution professionnelle des agents et leur accès à des responsabilités supérieures ».

59 avancements de grade ont été prononcés, 17 nominations au titre de la promotion interne, 303 avancements d'échelon, 30 titularisations et 38 stagiairisations.



Dispositif de « déprécarisation » des agents contractuels de catégorie C

Pour la 3^e année consécutive, un parcours spécifique de formation est proposé aux agents contractuels de catégorie C en contrat sur un poste vacant depuis plus d'un an. Avant leur stagiairisation, ce dispositif est décliné en 3 étapes : épreuve technique, formation en intra sur la culture territoriale et entretien de motivation. 51 agents ont ainsi bénéficié de ce dispositif dont 15 au titre de l'année 2021.

Les saisonniers d'hiver sont une quarantaine à venir renforcer les effectifs permanents des équipes de l'exploitation routière chaque hiver. Certains étaient même présents depuis la mise en place de ce dispositif en 2000. Il a été décidé de valoriser leur expérience dans les équipes permanentes, de même que leur connaissance des engins et des circuits, en leur proposant une reconduction « automatique » de leur contrat de travail. 20 agents ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif dont 5 au titre de la viabilité hivernale 2020/2021.

Dépenses d'investissement : 68,6 M€
Dépenses de fonctionnement : 162,8 M€

Chiffres clés

- 30 738 mandats et 6 690 titres traités
- Droits de mutation à titre onéreux : 44,2 M€
- Dépenses de personnel : 39,8 M€



La dématérialisation des titres du budget principal

Le projet a porté sur la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne de recettes du budget principal du Département. Dans la continuité de la démarche précédemment réalisée pour les actes budgétaires, il s'est inscrit dans une volonté de modernisation des relations entre le Département et les collectivités locales, les services de l'État et l'ensemble des usagers haut-alpins.

Cette solution permet un gain de temps dans le paiement des fournisseurs en supprimant des tâches fastidieuses et chronophages, réduit la consommation de papier et le stockage des pièces justificatives.

Un nouveau logiciel comptable et financier

Le logiciel comptable utilisé par le Département depuis plus de 20 ans ne sera plus maintenu à compter de 2023. La direction des Finances s'est mobilisée pour répertorier et évaluer les solutions pouvant le remplacer afin de choisir entre la possibilité de faire évoluer le produit actuel ou d'adopter celui d'un autre éditeur. Au-delà de son ergonomie et de sa mission comptable, le logiciel retenu devra être en mesure de mettre en perspective les données comptables, les analyser, les comparer afin de constituer un outil d'aide à la décision politique.

Enfin, d'une logique comptable annuelle, le nouveau système d'information financier devra intégrer une gestion financière pluriannuelle afin notamment de mieux piloter la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement du Département.

Préparation de la réintégration du budget de l'Agence routière départementale

Au 1^{er} janvier 2022, le budget annexe de l'Agence routière départementale (ARD) devra être dissous et réintégré dans le budget principal. Un travail important a dû être mis en œuvre en amont afin de réintégrer le patrimoine immobilier de l'ARD dans ce budget et de créer le cadre budgétaire.

Cette fusion permettra de rationaliser et simplifier le travail d'élaboration et d'exécution budgétaire, simplifiera et unifiera sa gestion quotidienne et permettra de ne réaliser qu'un seul arrêt des comptes.

Chiffres clés

- 71 procédures lancées par le service Achats publics (45 procédures adaptées et 26 procédures formalisées) pour environ 20 M€ HT
- 129 marchés notifiés : 79 de travaux, 27 de services, 20 de fournitures et 3 de prestations intellectuelles
- 29 commissions ont été organisées : 14 CAO, 13 avis MAPA, 1 commission pour ITO5 et 1 jury de concours

La politique achats du Département s'articule autour de 4 axes :

- la sécurisation juridique : nomenclature, harmonisation et simplification des process ;
- la performance économique et qualitative : négociation, développement de l'innovation, indicateurs de performance, optimisation financière ;
- des achats responsables : enjeux sociaux et environnementaux ;
- une commande publique accessible et partenariale : transparence des procédures, management de la relation contractuelle.

Un accord-cadre pour la fourniture d'électricité et des services associés

3 candidats sont titulaires de l'accord-cadre. Après mise en concurrence de ces titulaires, un marché subséquent d'une durée de 2 ans a été attribué. Le titulaire s'engage sur la fourniture de 100 % d'électricité verte avec garantie d'origine renouvelable. C'est-à-dire que l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable puis injectée sur le réseau électrique.

Marché de réparations de voiries ou de dépendances et constructions de chaussées

Ce marché, d'un montant estimatif de 6 M€ sur 4 ans, consiste à réaliser des travaux d'entretien de voirie sur les routes et sur les infrastructures du Département des Hautes-Alpes (aérodromes, bâtiments, collèges). Les prestations sont réparties en 3 lots géographiques : nord, centre et sud du département.

JURIDIQUE, ASSEMBLÉES ET COMMISSIONS

Chiffres clés

- Assurances : 157 dossiers de sinistres ont été ouverts (90 en flotte automobile, 35 en responsabilité civile, 28 en dommages aux biens et 4 en protection fonctionnelle)
- 582 saisines par voie électronique de l'administration traitées
- 21 contentieux devant le tribunal pour enfants, 16 dossiers en contentieux général
- 501 rapports votés lors de 7 sessions du Conseil départemental et de 5 sessions de la Commission permanente

La préparation de la réunion d'installation du Conseil départemental

La réunion d'installation du Conseil départemental, qui s'est déroulée après les élections départementales, a été préparée plusieurs mois à l'avance. Les projets de rapports sont rédigés, le déroulé est établi et différents scénarios sont anticipés. Le déroulé de la dernière séance d'installation, qui avait eu lieu en 2015, a été actualisé notamment pour intégrer les contraintes sanitaires.

L'élection du président et des vice-présidents

En application de l'article L. 3121-9 du Code général des collectivités territoriales, la première réunion du Conseil départemental s'est tenue le second jeudi qui suit le premier tour de scrutin des élections départementales, c'est-à-dire le 1^{er} juillet 2021. Au cours de cette réunion de droit, il est obligatoirement procédé à l'élection du président, de la Commission permanente et des vice-présidents et à la lecture de la Charte de l'élu local. Le même jour, le Conseil départemental a délégué certaines attributions à la Commission permanente et au président.

La poursuite de la réunion d'installation du Conseil départemental

Le 13 juillet 2021, soit après le délai légal de 12 jours à compter du 1^{er} juillet 2021, le Conseil départemental s'est à nouveau réuni pour former notamment les commissions de travail et d'études, adopter le règlement intérieur et désigner des représentants au sein d'organismes extérieurs.

RESSOURCES RELATIONS EXTÉRIEURES ET MOYENS GÉNÉRAUX

Dépenses d'investissement : 55 282 €
Dépenses de fonctionnement : 576 940 €

Chiffres clés

- 39 380 courriers entrants
- 6 263 visiteurs à l'hôtel du département
- 55 015 courriers affranchis pour un montant total de 66 774 €
- 17 295 appels téléphoniques

Local du courrier

Le local courrier a été agrandi et repensé : création de casiers extérieurs favorisant l'échange des courriers inter administratifs (mairie, préfecture, hôpital, Sdis...), mise aux normes du plan de travail, ergonomie améliorée pour les travaux d'affranchissement... Il sécurise désormais le cheminement des courriers et colis et permet de satisfaire au règlement général de la protection des données (RGPD).

Modernisation des équipements des salles de réunion

Les équipements audiovisuels des 3 salles de réunion du rez-de-chaussée ainsi que de l'hémicycle ont été modernisés : sonorisation, projection vidéo et captation des assemblées pour l'hémicycle... Les luminaires y ont également été remplacés par des plafonniers à Led.

Participation à la livraison des vaccins contre la Covid-19

Le Département a loué un camion frigorifique et mis à disposition des agents qui se sont relayés afin d'acheminer des doses vaccinales entre le centre hospitalier intercommunal des Alpes du sud et les différents centres de vaccination. Un besoin identifié lors des réunions hebdomadaires de la cellule de crise organisées entre la préfecture et les collectivités du territoire.

COMMUNICATION

Dépenses de fonctionnement : 360 000 €

Chiffres clés

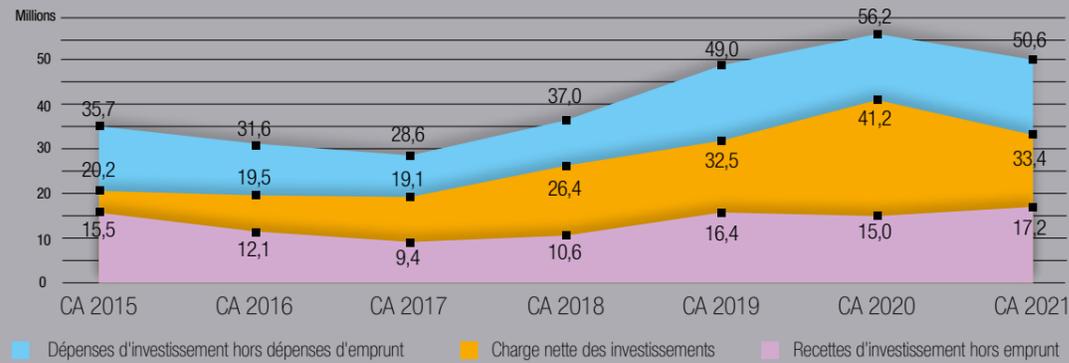
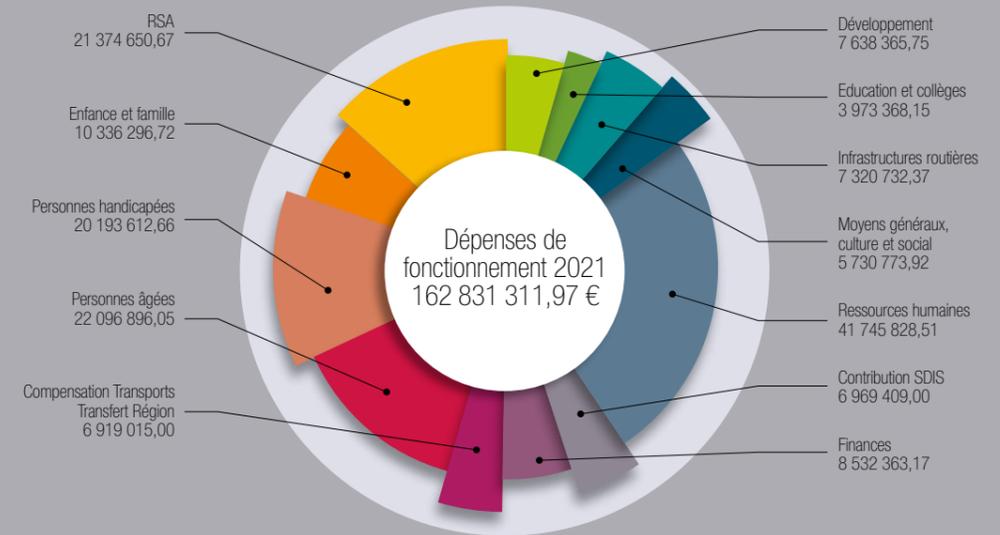
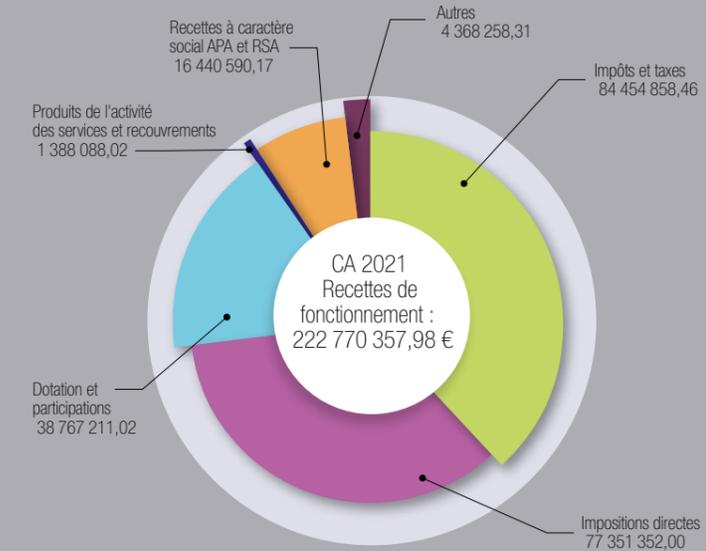
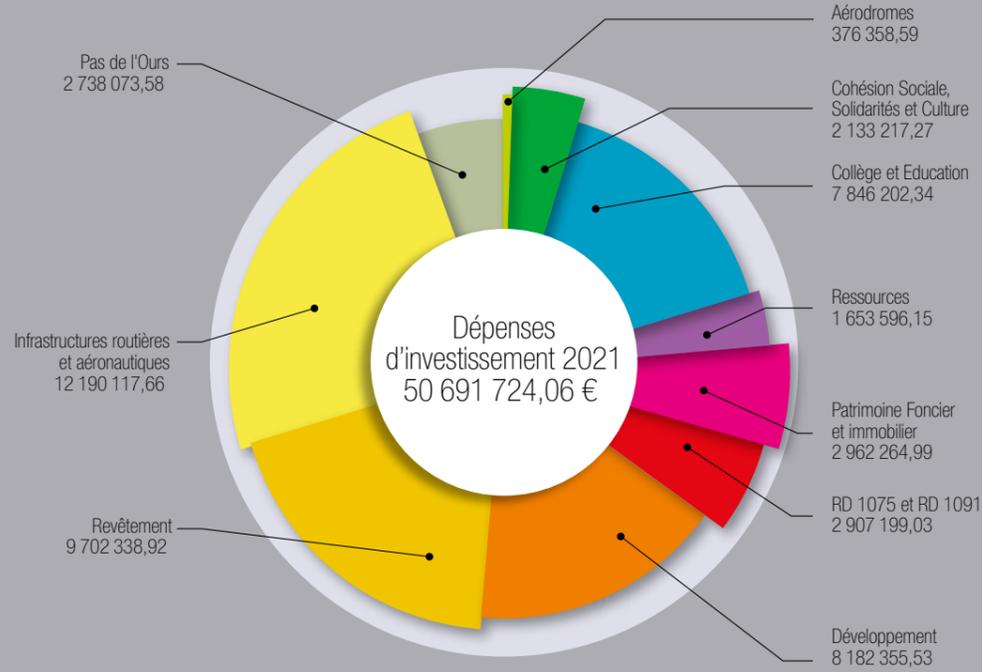
- 82 000 visites pour le site web
- 846 abonnés Youtube (37 400 visionnages)
- +1800 abonnés à la page Facebook du Département
- 253 posts publiés sur Facebook

Un nouveau système de retransmission des assemblées

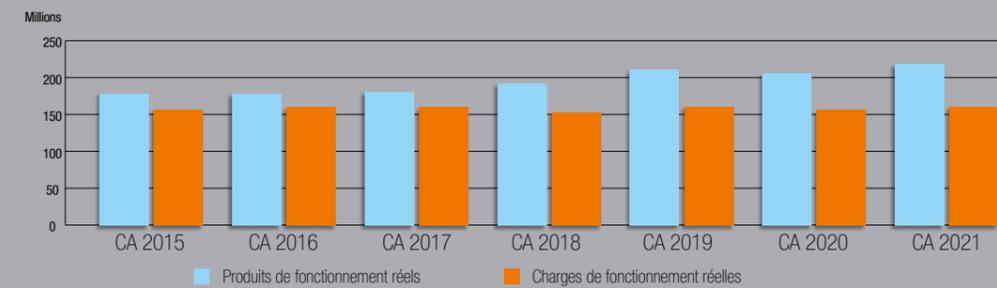
Pour améliorer la qualité des retransmissions de ses assemblées, le Département a profité de la remise à niveau de tout le système audiovisuel de l'hémicycle pour y installer de nouvelles caméras et une nouvelle régie. Ce nouvel équipement permet de mieux suivre les débats avec des zooms sur les élus qui prennent la parole et une visualisation à l'écran de toutes les présentations proposées lors des assemblées. Les assemblées sont diffusées en direct sur la chaîne Youtube du Département : <https://www.youtube.com/c/DépartementdesHautesAlpes>

Accompagnement des services

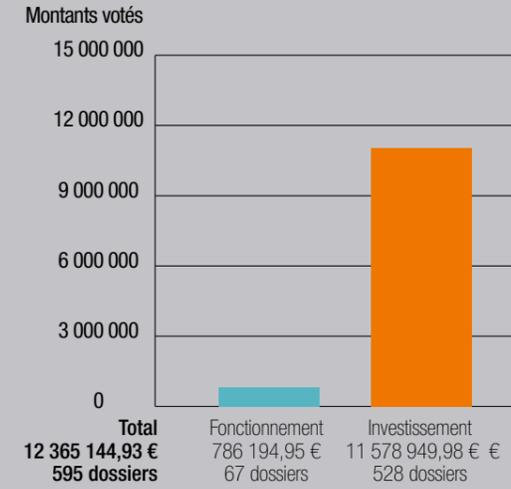
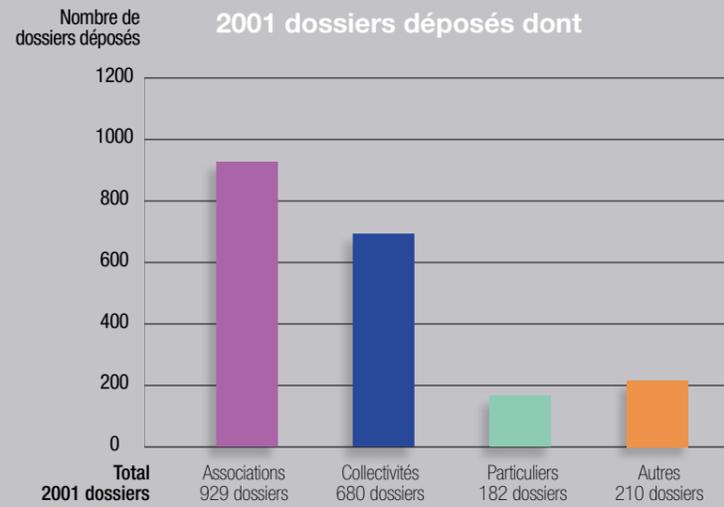
Le service Communication a accompagné les équipes du Département dans leurs différents projets : réalisation de supports imprimés (depuis des formulaires destinés aux usagers jusqu'à des plaquettes), promotion de nouveaux produits comme l'application Patrimoine Hautes-Alpes ou la médiathèque numérique Cultiricimes, ou d'événements (La belle rencontre pour les acteurs de la culture, Culture en stock à l'attention des collégiens...).



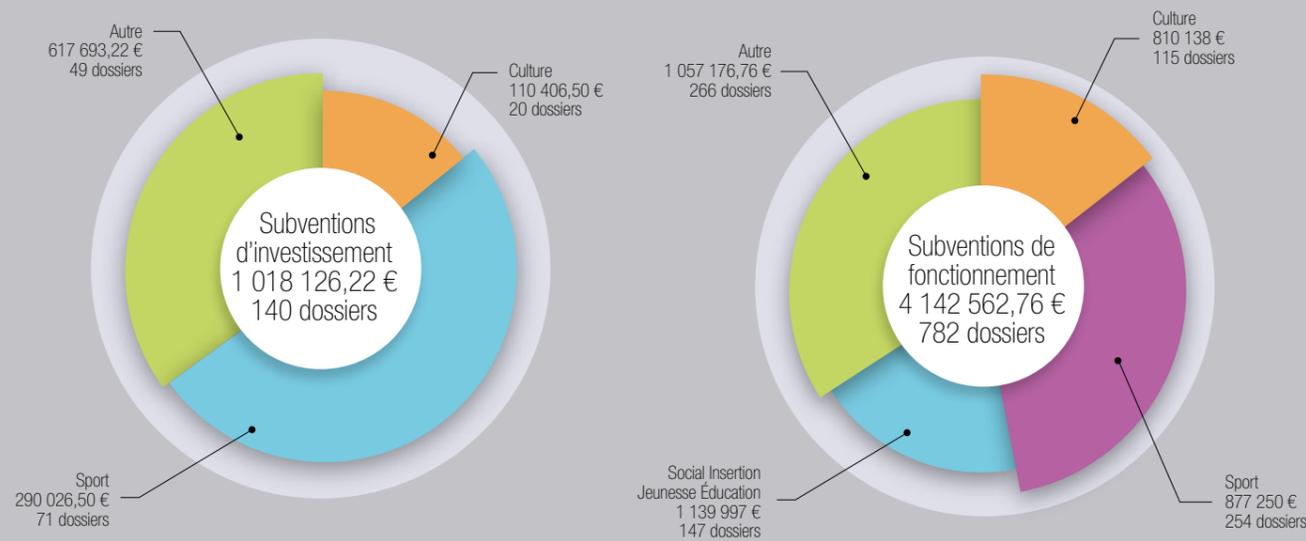
Financement de l'investissement (évolution)



Charges et produits de fonctionnement (évolution depuis 2015)

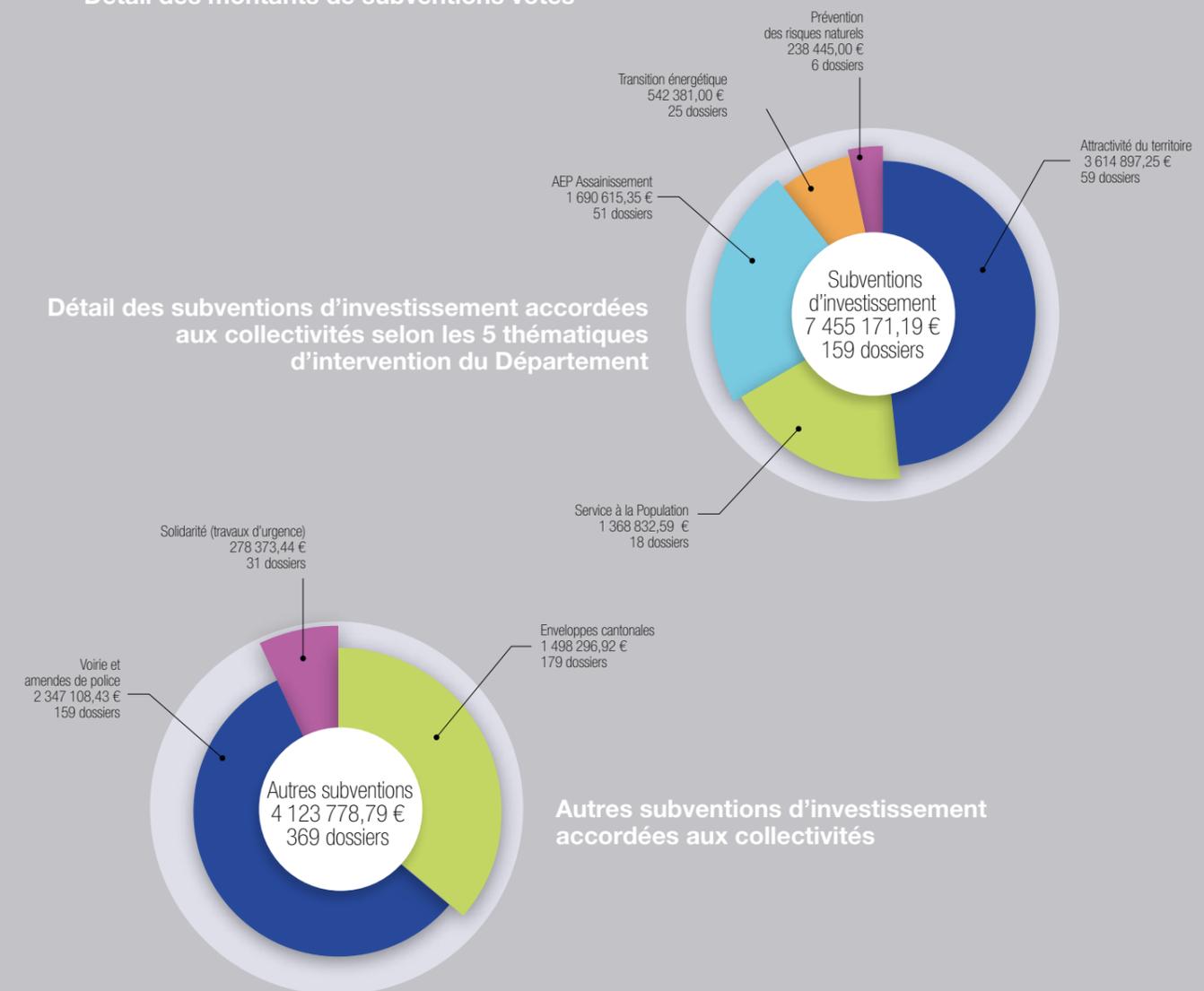


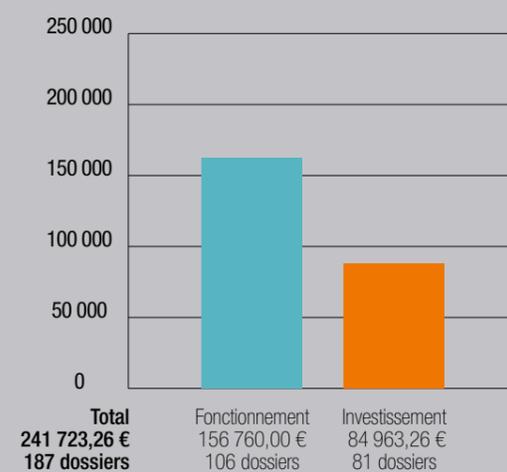
Détail des montants de subventions votés



Détail des subventions accordées aux associations selon leur objet

Détail des subventions d'investissement accordées aux collectivités selon les 5 thématiques d'intervention du Département

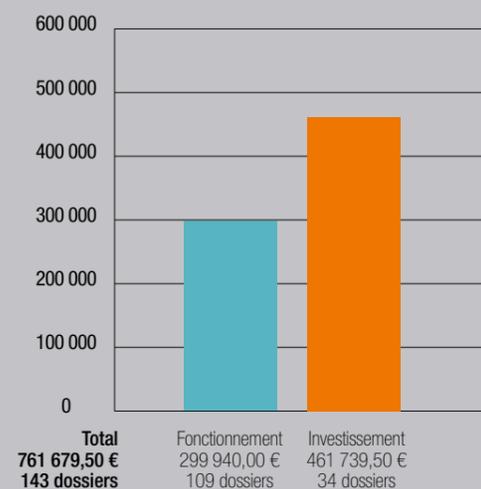


AIDES AUX TIERS
PARTICULIERS

Détail des subventions accordées

AIDES AUX TIERS

AUTRES (entreprises agricoles, forestières...)



Détail des subventions accordées

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux - CS 66005
05008 GAP Cedex

www.hautes-alpes.fr



#departement_des_hautes_alpes